

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

FRANCE ET CANADA

En marge d'une entrevue

Le Nationaliste a reproduit dimanche la fort intéressante entrevue donnée à la Croix de Paris par Mgr l'Auxiliaire de Montréal. A la fin de cette conversation, recueillie par Franc (il n'y a point d'indiscrétion, croyons-nous, à noter que ce pseudonyme recouvre la personnalité d'un prêtre qui joue à la Croix un rôle fort important), Mgr Gauthier a abordé une question qui nous tient à cœur depuis longtemps : celle des relations entre catholiques français des deux côtés de l'océan et particulièrement de la propagande intellectuelle.

Mgr Gauthier a indiqué à son interlocuteur que la librairie catholique française aurait au Canada un important débouché et que les catholiques canadiens français trouveraient dans cette plus grande diffusion de la saine littérature française un avantage considérable. L'étonnant, c'est qu'on n'ait encore rien fait de pleinement efficace en ce sens. Nous nous demandons même s'il s'est produit une tentative de propagande sérieuse et méthodique. Or il existe en France, à côté de trop de livres mauvais, une littérature admirable, adoptée à tous les milieux et dont nous n'avons malheureusement pas su tirer tout le profit que nous aurions dû. Certains livres comme l'Histoire partielle, histoire vraie de M. Jean Guiraud, pour ne citer qu'un exemple, qui devraient se trouver dans toutes les bibliothèques d'hommes cultivés, n'ont dû être vendus ici qu'à quelques douzaines d'exemplaires parce que personne ne s'est particulièrement occupé de leur diffusion. Nous parlons là d'un ouvrage plutôt destiné à l'élite. Que de publications populaires pourraient en même temps nous servir!

Mais, pour cela, il faudrait qu'une institution existât, conduite sur des principes d'affaires, mais s'inspirant d'une haute pensée morale et inspirant confiance à tous, qui s'occuperait de surveiller les publications de la bas, de choisir celles qui peuvent nous être utiles, de les faire connaître, de les mettre à la disposition des intéressés.

Sommes-nous vraiment incapables de cet effort? Tout un plan d'action a déjà été élaboré : il suffirait, pour le mettre à exécution, de quelques bonnes volontés.

Mais — et Franc l'a gracieusement rappelé à son vénéral interlocuteur — les Canadiens français font des livres, eux aussi, et si ces livres étaient connus en France, ce serait tout profit pour nous. Il y a là une simple question d'organisation dont la solution ne devrait offrir aucune difficulté extrême et qui a déjà fait, croyons-nous, l'objet de certains pourparlers. On nous permettra, pour servir de près un problème qui doit être étudié en vue d'une réalisation prochaine, de noter qu'il y aurait un autre moyen de faire mieux connaître en France notre peuple, ses aspirations et son histoire : ce serait la publication d'articles dans les meilleures revues françaises. Avec la paix, les choses vont reprendre à peu près leur aspect normal. Pour ne parler que des revues qui gravitent autour de la Croix, on pourrait facilement publier dans les Contemporeins quelques biographies de nos hommes publics, de nos grands évêques, de nos fondateurs d'ordre religieux, et celles-ci ne dépasseraient sûrement pas la collection. De même pour le Mois, auquel les occasions ne manqueraient point d'évoquer notre histoire et nos paysages. Tout cela est simple matière d'entente et d'organisation. La plupart du temps la bonne volonté est entière et si nous choisissons, comme exemples, les deux revues précitées, c'est précisément parce qu'il y a dix ans déjà l'un de leurs rédacteurs nous disait : Nous ne demandons pas mieux que de parler des choses canadiennes, mais qui fera les articles? Il y a là tout un débouché pour les Canadiens français qui savent écrire et qui ont quelque chose à dire.

Mgr Gauthier et son interlocuteur français ont parlé d'autres choses encore, et notamment de relations catholiques interuniversitaires. C'est un domaine qui est du ressort particulier des directeurs d'universités, mais là encore il semble qu'il y aurait quelque chose à faire.

Les modalités d'action paraissent, en tout cas, très nombreuses. Les contacts peuvent se multiplier, pour le plus grand bénéfice des deux groupes. Il va de soi, naturellement, que toute arrière-pensée politique doit être exclue de pareils projets. Elle ne pourrait que nuire à un succès que tous désirent.

Omer HEROUX.

NOTES MUNICIPALES

PLUS D'ENCRE ET DE SALIVE QUE D'EAU

L'agrandissement de l'aqueduc a fait couler jusqu'ici beaucoup d'encre, plus de salive encore et bien peu d'eau. Il faudra que le contribuable misérable verse une somme rondelette au scaphandrier qui se chargera d'explorer le corps de l'homme. Pourquoi ne pas y aller de vingt-cinq mille dollars de plus et saisir cette occasion unique de dresser un monument au gâchis administratif?

Loi de nous la prétention de condamner les commissaires qui ont demandé les vingt-cinq mille dollars et les échevins qui les leur ont accordés avec autant d'empressement que s'ils n'étaient pas à eux. Il se peut qu'une nouvelle enquête soit nécessaire ; il se peut que l'on ait raison de ne pas tenir compte des recherches volontaires faites par certains contribuables qui avaient en plus l'avantage d'être des ingénieurs très compétents, mais nous ne pouvons nous retenir d'exprimer le regret que l'un des nombreux ingénieurs de la ville, au moment où les travaux publics chôment, ne puisse être chargé du travail, et, ensuite, que l'on ait continué d'oublier qu'il y a, chez nous, plusieurs ingénieurs, que parmi ceux-ci il peut y en avoir de compétents, même s'ils savent le français. Nous continuons de regretter, en outre, qu'il n'ait pas été possible de séparer le travail entre plusieurs bureaux ou, autrement dit, de former une commission se composant de plusieurs ingénieurs.

Puisque la nomination paraît faite et que, par ailleurs, le bureau des commissaires ne tient nul compte de nos suggestions, contentons-nous d'exprimer le vœu que le rapport ne tarde pas, afin que l'on prenne, le plus tôt possible, les mesures nécessaires pour assurer à la ville de Montréal un ample approvisionnement d'eau potable au meilleur compte possible. M. Mercier, actuellement ingénieur consultant, est montré en effet très pessimiste sur l'avenir de notre réserve pour peu que la consommation aille grandissant, ce qui se fera sûrement toutes les probabilités.

LE CONSEIL INUTILE

L'enthousiasme ne doit pas s'interpréter

LA CIRCULATION

L'ordre est enfin rétabli dans le corps de la police et il ne reste plus qu'à souhaiter que la commission s'empresse de nommer des chefs compétents et énergiques, mais surtout qu'il n'ait pas demandé "qu'on oublie leur passé". Cette réorganisation est pressante pour bien des motifs. Le lecteur se souviendra peut-être que nous avons maintes fois réclamé un agent de circulation pour l'angle des rues Cherrier et Saint-Denis qui se trouve en même temps l'angle du carré Saint-Louis. Nous faisons cette suggestion à la suite de nombreux accidents survenus aux piétons renversés inopinément par des automobilistes dont certains n'étaient pas en contravention avec les règlements municipaux. Or, il s'est produit, il y a quelques semaines, en ce même endroit, un accident assez sérieux. Une personne qui rend de très grands services à une œuvre importante a été très douloureusement contusionnée et doit encore garder la chambre.

Nous espérons que la nouvelle direction de la police aussitôt en place, s'occupera de cette suggestion. Si sa nomination doit tarder, les commissaires pourraient peut-être donner directement les instructions nécessaires. D'autres questions très importantes sollicitent leur attention, mais ils ne doivent pas oublier que la protection de la vie des citoyens passe, dans la bonne administration d'une ville ayant même la protection des intérêts matériels de la communauté.

MESURE PRUDENTE!

L'indemnité de cherté de vie sera payée aux fonctionnaires municipaux. Les commissaires méritent félicitation pour avoir songé à offrir d'eux-mêmes cette gratification. En cas d'un conflit, toujours possible, avec les employés municipaux, ils s'assurèrent par ce geste la sympathie et l'approbation du public. Contrairement à ce que le gouvernement fédéral a fait, la ville paiera cette indemnité par versements, ce qui lui donnera l'allure d'une augmentation de salaire, suivant le cours ordinaire. Il sera sans doute difficile, une fois la coutume prise, de revenir à l'ancien traitement, même si le coût de la vie devait baisser; mais d'un autre côté l'administration note avec raison que les fonctionnaires qui auraient quitté le service pendant l'année y auraient trouvé leur avantage s'ils avaient reçu leur bon et bon bloc au mois de janvier.

LES CELIBATAIRES

Les voilà organisés dans la résistance. Il est assez probable que la ville ne retirera jamais guère plus qu'il n'en coûte pour la perception de ce nouvel impôt. Les commissaires se défendent avec raison d'y avoir recouru. Elle était autorisée avant leur entrée en fonctions; mais, par contre, ce sont eux qui se sont chargés de l'application, et c'est surtout de la forme qu'on lui a donnée que le public se plaint avec raison. Il est injuste de taxer les célibataires sans leur donner le droit de vote; il est injuste de plus de taxer ceux qui paient déjà les impôts municipaux ordinaires; injuste, au surplus, de faire payer la même taxe au rentier oisif qu'au pauvre bourgeois qui a peine à joindre les deux bouts; au célibataire soutien de famille et au célibataire libre de toute charge.

Or la loi permettait à l'administration de faire les exceptions voulues puisqu'on peut lire ce qui suit dans l'amendement à la charte qui autorisait l'imposition de cette taxe: "La cité est autorisée à imposer une taxe annuelle n'excédant pas dix dollars sur tout célibataire mâle ayant atteint l'âge de 25 ans, résidant, travaillant ou ayant une place d'affaire dans la cité. La dite cité pourra aussi décréter de quelle façon cette taxe sera imposée et de quelle époque elle sera exigible."

Le maximum était fixé à dix dollars; la ville était donc libre d'exiger moins de certains célibataires en tenant compte de leurs obligations.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR

NOTRE PART

Le prophète qui nous a prêté un accueil réjubilant au Congrès de la paix ne s'est guère trompé; pour sa part dans la guerre le Canada doit en effet recevoir le Groenland.

"Petit pays des arpentés de neige, dira le président des plénipotentiaires, grand lecteur de Voltaire, nous vous érigeons au rang des Etats en nous faisant cadeau d'un vaste domaine colonial; vous pouvez désormais prendre part à la conversation internationale; d'hui la glace est rompue". La présentation se fera à Versailles dans le salon des Glaces naturellement, entre deux sorbets.

Belles paroles en vérité! Mais il ne faudra pas pour cela se laisser aller à des patriotiques serviles, nous diront de... glisser sans appuyer, sous le prétexte qu'on ne patine pas avec l'amour du drapeau. Pardon, sans nous échauffer, ce qui nous semblerait sujet pourrait provoquer un chaud-froid, nous avons bien le droit de considérer le Groenland avec une certaine froideur!

Après nous être embarqués dans l'aventure sibérienne, on admettra que le dernier geste est bien de nature à nous gêner; ainsi lancé, à la prochaine guerre, pour nous récom-penser, c'est le Pôle nord qu'il faudra nous donner; acceptons cette fois, mais faisons au moins savoir à Londres que nous ne tenons pas du tout à ce que les idées de cette sorte fassent boue de neige. Nous ne sommes pas tous des capitaines Bernier!

Dans le cadeau qu'on veut nous

faire, nous pouvons deviner encore une manœuvre du profiteur Flavell. Possesseur, comme chacun sait, des vastes mines de jambons découvertes jadis par feu Allais, le roi du bacon à sans doute joué des mains et des pieds, — des pieds de cochons, sommes-nous tenté de dire, pour se payer aux frais du pays un vaste entrepôt frigorifique. Si au moins nous pouvions tirer du Groenland notre provision de glace gratuitement pour la saison des chaleurs, ça serait une compensation! Mais vous verrez les trublions y organiseront un monopole; et les pauvres gens resteront comme toujours à la merci de la haute banque pour ne pas dire la haute banque.

A moins que dans tout ceci, maman l'Angleterre ne se ménage un procédé savant pour liquider le petit compte qu'elle nous doit pour diverses fournitures de guerre, et nous dise: "Tenez, Canadiens, voici le Groenland pour vous payer; mettez la note sur la glace."

Max SOREL.

Chronique d'Ottawa

LES SOLDATS SUR LA TERRE

Ottawa, 8 janvier. Parmi les trois ou quatre cent mille soldats qui ont commencé de nous revenir, il s'en trouve cent mille, disent les statistiques, qui ont manifesté le désir de se livrer à l'agriculture. Louable intention, et que le gouvernement appuie évidemment de toutes ses forces; mais par quel moyen et quel organisme, se demande-t-on, et comment se prépare-t-il à l'accomplissement de cette tâche importante autant que difficile?

On a tout de suite à l'esprit M. Calder, qui est ministre de la Colonisation et de l'Immigration; mais assez curieusement, voici que l'Intérieur s'avance à son tour et affirme qu'il lui revient une partie de la besogne et du mérite. Tel est du moins le sens général d'une note qui vient d'émaner des bureaux soumis à M. Arthur Meighen, et dans laquelle nous glanons les renseignements qui suivent:

"Dans le travail de reconstruction qui s'impose, y est-il dit, le ministère de l'Intérieur se trouve particulièrement chargé de l'établissement des soldats de retour sur la terre; cette responsabilité comporte:

- 1o L'éducation agricole des hommes, dans certains cas;
- 2o Le contrôle des droits qu'ils peuvent avoir d'obtenir des terres;
- 3o La distribution des dites terres;
- 4o L'assistance financière nécessaire;
- 5o La surveillance subséquente pour assurer le succès."

Voilà donc le rôle du ministère de l'Intérieur tel que compris et tracé par son titulaire et son personnel. On se demande tout d'abord ce qui peut bien rester à faire à celui de M. Calder, et une fois de plus on se heurte au silence prolongé qui entoure tout ce que celui-ci a fait jusqu'à présent, en dépit des milliers de soldats attendant dans l'Albertain qu'on s'occupe d'eux, à ce que vient de révéler un de leurs officiers. Il y a certainement moyen pour un autre ministère de trouver quelque chose à faire de ce côté, quand ce ne serait que la propagande et le côté financier; mais il faut attendre à la session pour être fixé là-dessus. Pour le moment on n'est renseigné que sur les devoirs qui incombent à M. Meighen, qui a pris les devants sur son collègue, s'il faut en croire la note explicative dont nous parlons.

Comme on doit toujours s'y attendre, il existe une loi spéciale, votée par le Parlement à la session de 1917, qui prévoit tout ce dont le ministère de l'Intérieur aura à s'occuper: c'est le "Soldiers Settlement Act" dont les diverses clauses forment le résumé des cas qui peuvent se présenter, et la manière de les décider; identification et contrôle du dossier militaire, afin que seuls les soldats honorablement licenciés puissent bénéficier des avantages offerts; prêts d'argent jusqu'à telle proportion de la valeur de la propriété, taux d'intérêt (5 pour 100) et conditions de remboursement; côté psychologique, c'est-à-dire s'assurer si le soldat demandant l'octroi d'une terre possède déjà quelques connaissances agricoles et s'il a réellement le désir d'y consacrer le reste de sa vie. A cette dernière fin, le bill pourvoit à la création de comités de contrôle dans chaque province et au besoin dans chaque région de colonisation; ces comités seront composés de citoyens expérimentés ayant pour mission de juger de la sincérité, de la décision et des chances de succès de l'aspirant fermier, et de faire rapport aux autorités centrales chargées d'approuver ou de repousser les demandes. Les comités auront une grande sélection et n'envoyeront sur la terre que des colons aptes à y réussir, tant dans l'intérêt collectif que dans le leur propre. Et tel se présente le squelette du projet du cabinet à l'heure actuelle, en tant qu'il concerne le ministère de l'Intérieur.

Il convient cependant de noter que des clauses importantes vont y être ajoutées à la prochaine session. L'une des plus importantes est celle ayant trait aux terres appartenant déjà à des particuliers: un post-scriptum fait en effet remarquer que jusqu'ici on n'a songé à offrir aux soldats que les terres relevant de la Couronne, et n'ayant encore jamais été "prises" par un particulier ou une société; c'est pour donner plus de choix à la clientèle qui

s'annonce que l'on va modifier cela de façon à permettre à l'Etat, même provincial, de faire l'acquisition de terres appartenant à des particuliers, ce qui ouvre cinq provinces de plus et permettra à bien des vétérans de ne pas s'éloigner de leur village. On conçoit l'importance de cette clause pour un soldat des provinces maritimes, par exemple, ne souhaitant nullement s'expatrier à demi, pour ainsi dire, en prenant son homestead au-delà des Grands Lacs.

Le ministère nouveau de l'Immigration et de la Colonisation intervient ici avec la meilleure grâce, ce qui indique d'excellentes relations entre ces deux organismes voisins et connexes, pour nous apprendre qu'il a fait un appel pressant aux différents gouvernements provinciaux afin qu'ils se mettent en mesure d'acquiescer, par achat à l'amiable ou par expropriation, les terres jugées utiles au placement des soldats, et cela à prix raisonnables et sans permettre de spéculations aux dépens de la caisse publique et de la bourse des nouveaux colons, puisque c'est en somme sur eux que retomberait la plus-value fictive ainsi créée. On saura sans doute avant longtemps quelles mesures les législatures provinciales seront appelées à prendre pour atteindre le but indiqué.

On ne paraît pas avoir commis l'erreur d'oublier que ce qui fait surtout la ferme, c'est encore le fermier lui-même. En effet, l'on aura beau multiplier les avantages et les années de crédit si le nouveau cultivateur n'a ni la vocation, ni la force physique, ni l'expérience, ni la patience, et retombera dans les villes pour être bientôt à la charge de l'Etat, lui ou ceux dont il prendra la place dans le monde industriel. On ne peut donc qu'approuver la création des comités d'étude chargés d'enquêter sur chaque demande au point de vue des qualifications et des chances de succès du candidat et de sa famille, s'il y a lieu. Ces comités pourront empêcher bien des erreurs et prévenir bien des déconvenues; par ailleurs, ils auront aussi pour fonction de suivre de près les débuts de tous ceux qui auront passé avec succès les stages préliminaires à l'installation finale sur la terre, et de leur fournir conseils et appui dans les difficultés; tâche délicate mais dont le succès aura sa répercussion dans tout l'ensemble du pays. La note dont nous donnons ce résumé déclare en forme de conclusion que le but du mouvement est de fortifier l'agriculture canadienne; ce qui nous fait soupçonner ici une ombre de préoccupation politique et le désir d'assurer aux Grain Growers que ce sont des frères qu'on leur donne et non pas des adversaires et des ennemis. La précaution n'est peut-être pas inutile en ces temps de divisions sociales grandissantes, et de la part d'un gouvernement soupçonné de pencher vers les industriels et la protection; les fermiers ont au front le pli de la méfiance, et le ministre de l'Intérieur n'était pas homme à ne pas s'en apercevoir.

Ernest BILODEAU.

LES CONCERTS

LES ADIEUX DE M. LÉO-POL MORIN

Le pianiste Léo-Pol Morin a fait ses adieux à Montréal, hier soir, dans un récital composé de beaucoup de musique moderne et d'un peu de musique tout court. L'auditoire, très nombreux, a fort applaudi M. Morin et très peu les œuvres, hors un prélude de M. Rodolphe Mathieu qui a été bisé. Le concert débutait par les Recuerdos de Gabriel Grooley, que M. Morin semble avoir en particulière affection, sans pouvoir cependant la faire plus partager aux autres. A l'autre bout du programme, la musique pure, celle qui n'a pas de titre suggestif, était représentée par le Prélude, Trio et Finale de César Franck et de Schumann en rappel. Entre les deux, étaient intercalés les Danses de Delibes, Reflets dans l'Eau et la Cathédrale d'Engloutie de Debussy, El Puerto d'Albeniz, la Maja de Granados, les Jeux d'Eau de la Villa d'Este de Ravel et un groupe d'œuvres de musiciens canadiens: deux préludes et une Pavane de M. Georges-Emile Tanguay, Filigrane de M. Claude-Adolphe Champagne, trois Préludes de M. Rodolphe Mathieu, et Préludes Circulaires de M. Morin.

L'Amérique étant découverte depuis longtemps, on ne me permettra de ne parler que des œuvres nouvelles.

Les deux Préludes de M. Tanguay et sa Pavane sont écrits dans une note moderne discrète, comme il fallait s'y attendre de la part de ce musicien au goût si pur. Je ne serais pas étonné que ces pièces, une fois publiées, deviennent les favorites de tous ceux qui n'ont pas le bizarre en chef-d'œuvre, tout en aimant à sortir des sentiers battus.

Filigrane de M. Champagne porte bien son nom. C'est de la musique descriptive, qui peut se passer d'idées. Des trois Préludes de M. Mathieu, deux sont connus: Sur un nom et l'étoile d'une muse qui me fut. L'autre intitulé Vague mérite son nom dans tous ses sens.

Les Préludes Circulaires de M. Morin étaient un hier soir; peut-être sont-ils plusieurs et M. de la Police inclinera à le croire, puisqu'ils sont au pluriel. Dans tous les cas, on en est encore à chercher en quoi ils sont circulaires et l'auteur n'a jusqu'ici rien à sa renommée en les écrivant.

Comme à son habitude, M. Morin a fort bien joué les trois pièces de Debussy; mais était-ce la faute de

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS !

LES CONFÉRENCES DE L'ACTION FRANÇAISE

M. Antonio Perrault parlera de nos lois françaises
Présidence d'honneur de M. Aimé Geoffrion
Allocution de M. Anatole Vanier.

L'Action française donnera mercredi prochain, le 13 janvier, sa troisième conférence de la saison. Comme les précédentes, cette conférence aura lieu dans la grande salle du Monument National. Elle portera cette fois sur un sujet qui est pour la première fois, croyons-nous, traité devant le grand public. M. Antonio Perrault, professeur à l'Université Laval, a bien voulu accepter de parler de Nos lois françaises. Il est inutile d'insister sur l'intérêt du sujet ou la compétence du conférencier. M. Aimé Geoffrion, bâtonnier du barreau de Montréal, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion et prononcera une allocution. Une allocution d'ouverture sera aussi prononcée par M. Anatole Vanier, membre du comité directeur de l'Action française.

L'orchestre, les premières rangées du parquet et du balcon seront naturellement réservés aux conditions annoncées le mois dernier, réservés aux porteurs de cartes d'abonnement.

quelqu'un qui, dans une chambre voisine, claquait des mains au beau milieu des morceaux ? toujours est-il qu'il a paru, à partir de ce moment, perdre le contrôle de ses nerfs, et le reste du programme n'a pas été à la hauteur du commencement.

Malgré ce contretemps fâcheux, M. Morin laissera en partant beaucoup d'administrateurs et des convertis à sa religion. Puisse-t-il trouver à Paris, où il habitera dorénavant, le succès qu'il n'a pas eu ici aussi large qu'il le désirait!

Fréd. PELLETIER.

BLOC-NOTES

Signe des temps

Nous notions l'autre semaine la possibilité du départ des Etats-Unis de milliers d'immigrés, s'en retournant chacun dans son pays d'origine pour aider à leurs compatriotes à remettre sur pied l'agriculture périclitante et les industries à demi ruinées par la guerre, en Europe. La Nation de New-York estime à deux millions à peu près le nombre d'hommes qui partiront ainsi des Etats-Unis pour l'Europe. Ce qui confirme cette opinion, c'est l'arrivée récente, de ce côté-ci de l'Atlantique, d'une mission serbe commandée par le capitaine Milutinovich, — de passage à Montréal aujourd'hui même, — et dont la tâche principale est de décider les milliers de Serbes qu'il y a au Canada et aux Etats-Unis à rentrer au plus tôt dans leur patrie "afin d'aider à sa reconstruction, maintenant qu'une paix permanente semble assurée". La mission compte réussir à rapatrier un groupe considérable de ses compatriotes. Par ailleurs, Paderewski, l'artiste devenu homme d'Etat, invite ses frères polonais d'Amérique à traverser l'Atlantique pour aller à leur patrie ressuscitée à se placer aux premiers rangs de nations européennes. Les Polonais, intensément patriotes, devront répondre en grand nombre à cet appel. Déjà plusieurs milliers se sont embarqués, aux Etats-Unis, à destination des ports par où ils pourront se rendre enfin sur leur sol natal. D'autres nations suivront l'exemple de la Serbie et de la Pologne. On peut donc croire que, d'ici cinq ans, il y aura un fort courant de migration d'Amérique vers les pays européens, courant qui rapatriera des centaines de mille immigrés et contrebalancera pour le moins, s'il ne le dépasse pas, le flot des immigrations qui viendront, — ce n'est pas certain, cela dépendra des nouvelles lois des pays minés par la guerre, — se déverser sur les rives d'Amérique.

Le Groenland

Le Globe estime que la proposition de céder le Groenland au Canada est "plutôt fraîche", — le mot s'impose, eu égard au climat du Groenland — et que cette annexion serait plutôt un embarras pour le Canada. Cela paraît être l'avis général de la presse de chez nous. Si le Groenland nous échoit, il faudra que notre pays déchoie chaque année quelques centaines de mille piastres pour y organiser un gouvernement quelconque, y payer une police qui maintienne l'ordre, y donner aux habitants blancs et aux peuplades d'Esquimaux qui y vivent des secours à peu près perpétuels. Le Groenland exporte en tout et partout des fourrures et du poisson pour \$200,000 par an, d'après les plus récentes statistiques. Rien que l'administration de cette région par le Canada nous coûtera davantage, annuellement. Nous nous passerions donc très bien de ce cadeau coûteux; cette contrée couverte de neiges et de glaces éternelles serait à la vérité un éléphant blanc pour notre budget. Il en a déjà assez à entretenir sans celui-là.

Mort ou non ?

La vérité ne s'est pas encore faite, sur la mort de tant de fois annoncée, puis niée, de l'ancien tsar de Russie, Nicolas. Les dépêches l'ont affirmée, puis démentie; à la dernière en date, originaire d'Arkhangel, raconte qu'en effet il y a eu exécution, par les Bolcheviki, d'un prétendu tsar qui n'était autre qu'un officier noble,

des billets d'entrée valables pour les autres sièges seront mis en vente demain, au prix de 50 sous, aux bureaux de la Ligue des Droits du Français, immeuble de la Saucardie (tél. Main 912); chez Granger Frères, Place d'Armes (tél. Main 8200); chez Ed. Archambault, rue Sainte-Catherine, est, près Saint-Denis (tél. Est 1842); chez M. J. A. Payette, 1882, Notre-Dame-ouest (tél. Westmont 1008); à la pharmacie Deslattes, 213, Bonaventure. Maisonnette (tél. Lassalle 1446); au Décoré, 43, rue St-Vincent (tél. Main 7460).

Pour éviter les ennuis, les auditeurs sont priés d'acheter en même temps que leurs billets d'entrée leur billet dit du Son du pauvre (3 sous). Le bureau du percepteur du Revenu provincial a déclaré aux organisateurs que la somme de 10 sous exigée des porteurs de cartes d'abonnement, le soir de la première réunion, les dispenserait de toute autre contribution pendant la saison.

Les Sons de l'Empire ont raison de demander que tous les documents judiciaires signifiés aux justiciables du Québec soient dans des langues. Mais ils ont tort de s'arrêter là. Ils devraient aussi demander que toutes les pièces officielles fédérales, — titres, timbres, monnaie et le reste, — soient bilingues. Cela serait beaucoup plus logique. Quant à parler des documents judiciaires, les pourraient réclamer aussi que la Cour suprême, tribunal fédéral, entendit le français comme l'anglais.

Encore du gaspillage

Nous signalions, hier, la destruction volontaire, par des industriels américains, sur des ordres des gouvernements français et italien, d'une grande quantité d'explosifs fabriqués pour le compte de ceux-ci et qu'ils ont fait jeter à la mer, ne pouvant plus s'en servir, puisque la guerre est finie. Il y en avait pour quelques millions de piastres. Ces jours-ci, à Ottawa, un candidat au bureau du contrôle municipal a déclaré avoir obtenu à titre purement gratuit, de la commission des munitions, cent quarante mille boîtes de bois fabriqués spécialement pour le transport des obus et qui servaient cet hiver de matériel de chauffage, à une partie des habitants d'Ottawa. La ville n'a rien payé pour cela. Mais la commission des munitions, elle, a dû déboursier au bas mot cent mille piastres et peut-être le triple, pour l'achat de ces boîtes de bois. Cette somme a grossi le budget de guerre de l'un quelconque des belligérants, et c'est à dire dépensée en pure perte. On voit que la commission aurait pu vendre ces boîtes à des industriels, au lieu de les faire brûler ainsi. Mais non. Il y a là un exemple de plus du coulage qui a tant grossi les budgets de guerre de partout, budgets qui se traduiraient d'ici vingt ou quarante ans en charges additionnelles de toutes sortes pour les contribuables de chaque pays.

Ce n'est pas fini?

On nous a souvent dit, depuis 1914, que la guerre à laquelle nous avons pris part, outre-mer, serait la dernière de toutes. D'aucuns, assez naïfs, l'ont cru. Voici maintenant que tout le monde déchanté. Une feuille aussi loyaliste que la Gazette de Montréal écrivait en effet, samedi dernier, ces lignes désabusées: "Quoi qu'il arrive à la conférence de Versailles, — et il est déjà manifeste que tout ne s'y passera pas dans l'accord le plus complet, — la guerre aura valu aux Etats-Unis, et peut valoir à d'autres nations, semble-t-il dès aujourd'hui, un accroissement permanent des budgets de guerre; car les armées devront être fortes et mobiles, prêtes à agir au plus tôt, si l'on veut assurer de l'appui à une marine considérable et également très mobile. Ainsi s'efface le rêve de ceux qui ont cru que lorsque se terminerait la plus grande guerre de l'univers, les fardeaux de guerre des nations disparaîtraient avec elle." En d'autres termes, on a berné le monde en lui faisant croire que, cette guerre-ci finie, le militarisme s'évanouirait à tout jamais. Au lieu de cela, il gagne des nations qui n'en souffraient pas, ou presque pas, jusqu'ici. Qui donc a dit qu'il fallait prendre garde à ce que l'Allemagne, vaincue, ne vainquit néanmoins le monde en lui donnant la fièvre des armements et du militarisme à outrance ?

G. P.

FADETTE

Les lettres de Fadetie, quatrième série, sont en vente au Décoré et dans toutes les bonnes librairies de la province, à 50 sous l'unité, 55 sous par la poste. La troisième série aussi. Les deux premières sont épuisées.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 10 JANVIER 1919
S. GUILLAUME, EVEQUE

Lever du soleil, 7 heures 35.
Coucher du soleil, 4 heures 35.
Lever de la lune, 11 heures 32.
Coucher de la lune, 1 heure 35.
Pleine lune, le 16, à 3 heures 50 minutes du matin.

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

FROID, PUIS MODERE.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 34
Même date l'an dernier... 16
Aujourd'hui minimum... 25
Même date l'an dernier... 8

BAROMETRE
8 heures a.m. 29.45; 11 heures a.m. 29.41; 1 heure p.m. 29.50.

UN CHEF PEU POPULAIRE

LES POMPIERS REUSSISSENT A FAIRE METTRE M. ARTHUR MANN AU RANCART... JUSQU'A NOUVEL ORDRE. — RE-DECTION DE L'INDEMNITE DU MAIRE? — IL FAUT ETRE BILINGUE. — NOTES DIVERSES.

Lorsque les pompiers ont pris connaissance du budget de cette année, ils ont été très surpris de constater que l'ancien sous-directeur de la défunte sûreté était devenu sous-chef de la brigade; mais ils n'en dirent rien; ils attendirent le moment opportun pour donner leur opinion sur ce changement.

Ce moment vient de se présenter. Il y a quelques heures, un incendie assez considérable se déclarait chez Mathieu et Frère, fabricants de portes et châssis, angle des rues Craig et Clark. A la première alarme, rien d'anormal; mais à la seconde, les pompiers virent arriver tout à coup sur les lieux l'ancien sous-directeur de la défunte sûreté, M. Arthur Mann ne venait pas en simple spectateur; il commença à donner des ordres et fit tant et si bien que sa présence finit par créer un mécontentement général chez les pompiers.

Ce mécontentement ne se manifesta pas cependant de façon bruyante. Mais il devait forcer quelques instants plus tard l'union des pompiers à déléguer deux de leurs dignitaires auprès de la commission administrative: MM. Renaud, président, et Dalphond, secrétaire.

L'entrevue a naturellement eu lieu à huis fermé. Les pompiers nous savons cependant que les membres de la brigade ont obtenu l'assurance des autorités municipales que "M. Mann sera averti de rester chez lui jusqu'à nouvel ordre — même après une deuxième et une troisième alarme."

DE \$10,000 A \$2,000

C'est ce soir que la Ligue des propriétaires doit préparer son carquois pour son prochain "pèlerinage" à Québec. L'assemblée aura lieu dans l'immeuble Dandurand, angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine. Elle est fixée pour 8 heures précises.

Nous apprenons que parmi les amendements que les proprios demandent de faire à la charte, à cette session-ci, il s'en trouve un qui réduira l'indemnité de Son Honneur le maire à sa plus simple expression; on veut demander de nouveau que cette indemnité, qui est actuellement de \$10,000 par année, soit réduite à \$2,000 seulement.

A PROPOS D'EXAMEN

L'échevin Bédard prie la commission administrative de bien vouloir fournir au conseil une copie des examens passés récemment par les estimateurs de la cité (rapport signé par les experts nommés).

Ayant lu d'autre part dans les journaux qu'un nouvel examen devra être subi par les estimateurs d'ici à quatre mois, l'échevin Bédard demande qu'au lieu de faire subir un examen aux estimateurs de la cité par les estimateurs de la cité par la commission des estimateurs, la commission fasse plutôt subir un examen au président lui-même pour savoir s'il possède les qualifications voulues, savoir: écrire le français et l'anglais.

L'échevin Bédard veut savoir également si sa conduite vis-à-vis ses employés lui mérite la présidence de ce bureau et surtout si le président ne doit pas faire sa part d'ouvrage comme les autres estimateurs et être payé seulement deux ou trois cents dollars de plus que les autres estimateurs, comme président, et si cette présidence ne devrait pas être décernée annuellement aux autres estimateurs alternativement, comme cela se faisait par le passé.

EN UN VERSEMENT

Le paiement du boni aux fonctionnaires municipaux continue de défrayer la conversation à l'hôtel de ville. Les opinions sont très diverses: les uns approuvent la commission qui a décidé de faire ce paiement en 24 versements, d'autres la critiquent parce qu'ils disent que les employés ne pourront pas bénéficier de cette allocation avec autant d'avantage que si elle leur était donnée en un seul versement. Le maire et plusieurs échevins sont de ces derniers.

Les employés sont, du reste, à faire circuler une requête pour demander aux commissaires de leur faire toucher le magot tout d'un coup. Plusieurs échevins doivent aussi faire la même demande, demain.

VISITE DE L'AQUEDUC

M. Ernest Décarie, président de la commission administrative, accompagné de MM. Doucet, ingénieur en chef de la ville, et H. W. Lea, chargé de faire l'expertise, est allé visiter l'aqueduc, au cours de la matinée.

Chez les policiers et les pompiers, on exprime l'opinion que le bureau d'arbitrage fera rapport des premiers jours de la semaine prochaine.

M. O'Connell, représentant le maire, ce soir, à la grande assemblée des Irlandais, au Monument National.

Ce journal des étudiants sera en vente, cet après-midi, dans les principaux kiosques de journaux du centre de la ville.

QUINZE MILLE OUVRIERS CHOMENT A NEW-YORK

La grève des employés de la navigation a commencé ce matin à six heures et tout est immobilisé dans le port.

New-York, 9. — La grève des employés de la navigation qui affecte 15,000 hommes est entrée en vigueur, à 6 heures, ce matin. Suivant les chefs des grévistes, à cette heure, les bateaux-passeurs, les barges, les bateaux qui servent au transport des céréales et les autres navires du port étaient immobilisés.

Les officiers de l'union ont annoncé que tous les bateaux du service des incendies et de la police seront immobilisés par le départ des équipages. Ils ont expliqué qu'il sera probablement midi avant que le service des bateaux-passeurs soit arrêté, à cause du temps qu'il faudra pour notifier tous les équipages. Si cette mesure est nécessaire pour gagner la grève, les officiers de l'union proféreront la menace de déclarer une grève des débardeurs qui sont au nombre de 70,000.

Malgré la menace que le gouvernement a formulée de faire marcher les bateaux du port avec des soldats et des marins, la grève a été déclarée, hier, après la dissolution de la conférence entre les unionistes et les propriétaires des bateaux. Ces derniers ont refusé de soumettre à l'arbitrage la question de la journée de 8 heures. Jusqu'à

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT PROCLAME A BERLIN

Le cabinet Ebert-Scheidemann est renversé par les extrémistes — Les socialistes indépendants se sont emparés du pouvoir.

Paris, 9. — (Agence Havas). — Suivant les dernières nouvelles reçues d'Allemagne, le gouvernement Ebert-Scheidemann a été renversé et les extrémistes ont obtenu la haute main à Berlin, à la suite de sanglants combats.

Un nouveau gouvernement révolutionnaire a été proclamé. Il est composé de socialistes indépendants.

Une partie des troupes du gouvernement se sont rangées du côté des rebelles, dit-on, et les Spartacus occupent maintenant les principaux points à Berlin.

Selon les rapports, la guerre civile se propage dans d'autres parties de l'Allemagne, et des régions des provinces rhénanes et de la Bavière sont affectées par elle, dit-on. Gustave Noske, commandant en chef des troupes du gouvernement, enverra de nouvelles forces contre la capitale, pour tenter de la reconquérir, dit-on. On s'attend à une réaction désespérée des éléments les plus conservateurs.

On mande que le chiffre des morts et des blessés dans les combats à Berlin est très élevé.

On dit que les socialistes indépendants à la tête du nouveau gouvernement sont George Ledebour, Liebknecht et Tiek. Liebknecht, chef de l'élément spartacus, continue son agitation (probablement pour tenter d'établir un gouvernement de son choix).

Les dépêches semblent indiquer que les événements survenus à Berlin se résument au renversement du gouvernement du groupe principal des socialistes (le groupe Ebert-Scheidemann) par les socialistes indépendants qui ont récemment aidé les Spartacus dans sa révolte contre le régime établi, a-t-on annoncé. Apparemment, l'élément spartacus ou ultra-radical, qui sympathise avec les bolchéviki russes, dirigé par Liebknecht n'a pas atteint entièrement son but, vu qu'il n'est pas représenté dans le nouveau gouvernement, suivant la dépêche de Paris. Des chefs du nouveau gouvernement, Ledebour est le seul dont on connaisse quelque chose. Il occupe depuis longtemps un haut rang comme chef des socialistes indépendants.

GREVES A PLUSIEURS ENDROITS

Bale, 9. — Des grèves et des démonstrations ont eu lieu à Munich et à Brunswick. La populace a pillé les magasins de Brunswick. A Munich, plusieurs personnes ont été tuées.

NEGOCIATIONS QUI N'ONT PAS ABOUTI

Londres, 9. — Suivant des rapports de Copenhague et d'Amsterdam, des négociations entre le gouvernement et les rebelles se sont poursuivies à Berlin, pendant toute la journée de mardi, mais sans rapporter de résultats apparents. La rumeur que le feld-marchal von Hindenburg est arrivé ou s'en vient à Berlin a été suivie du rapport que le général Ludendorff retourne en Allemagne, de Suède où il s'est réfugié.

Le groupe spartacus a proclamé une grève générale pour le 19. Il déclare qu'il empêchera les élections pour l'Assemblée nationale, par tous les moyens possibles.

LES MALHEURS D'UN PEUPLE

LA SERBIE DEVASTÉE ET MASSACRÉE PENDANT LA GUERRE VEUT MAINTENANT RÉUNIR SOUS SON DRAPEAU TOUS SES NATIONAUX — TROIS OFFICIERS SONT ICI EN MISION OFFICIELLE — TOUS PARLENT FRANÇAIS

Nous avons rencontré ce matin au consulat serbe, rue Sherbrooke, les trois officiers de l'armée serbe arrivés ici, hier, en mission officielle. C'est le consul de Serbie, M. A.-V. Saperovitch qui nous a reçus.

C'est un ancien représentant diplomatique de son pays au Monténégro. Il parle très bien le français; il a étudié plusieurs années le droit international à l'université d'Anvers et est au pays depuis quelque temps. M. Saperovitch nous parle longuement des massacres de ses compatriotes qui ont été perpétrés par les soldats hongrois et bulgares. Il nous raconte la dévastation complète de son pays qui fut pendant plusieurs mois aux mains des envahisseurs qui en firent un pays désolé. Des photographies officielles, prises à l'usage de l'ennemi, font voir des scènes d'horreur; plusieurs ghettos sont érigés en permanence sur les places publiques et tous les jours il y a des exécutions. Les femmes, les enfants et les vieillards sont traités comme tous les autres. Les hôpitaux regorgent de mutilés et il y en a qui vont mourir sur le pas de ces maisons de la souffrance parce qu'ils ne peuvent y être admis.

Le major Mitutinovitch, chef de la mission serbe, est un décoré de la guerre, il porte un insigne qui correspond à la Croix Victoria. Il est accompagné du capitaine D. Maravitch et du cadet G. Maxnovitch. Tous trois sont délégués par le gouvernement afin de ramener dans leur pays natal tous leurs compatriotes qui ont émigré dans les pays étrangers avant la guerre. Ils sont allés dans la partie est des États-Unis, ils vont maintenant, après trois ou quatre jours à Montréal, parcourir tout le Canada pour retourner ensuite dans leur pays.

Tous trois, comme le consul, parlent le français. L'anglais et le serbe va sans dire. Il s'agit, nous dit l'un d'eux, de ramener au pays le plus grand nombre de Serbes. Il y a là-bas place pour tous. Pour réparer toutes les ruines de la guerre, pour reconstruire les villes et les villages il va falloir les bras disponibles et c'est à cette œuvre que s'emploient les trois officiers envoyés par leur gouvernement pour faire l'œuvre du rapatriement.

Les trois officiers portent le costume kaki de l'armée serbe.

LES COMBATS A BERLIN

Amsterdam, 9. — Suivant un télégramme de Berlin au *Machrichten* de Francfort, les combats dans les rues de Berlin ont atteint la plus grande intensité, entre 11 heures, mardi soir, et 5 heures, hier matin. L'artillerie lourde a tonné sans répit. Le gouvernement est encore maître de la situation, ajoute le message. De grands détachements de troupes continuent à être envoyés à Berlin.

EBERT L'EMPORTERAIT

Bâle, 9. — Selon la *Gazette de Francfort*, les troupes loyales, au gouvernement Ebert sont arrivées à Berlin, de Potsdam, et ont chassé les Spartacus jusqu'au Tiergarten et ont recouvert les ateliers d'impression.

M. GENEST ÉLU PRÉSIDENT

(De notre correspondant)
Ottawa, 9. — M. Sam. Genest a été élu à l'unanimité président de la Commission scolaire catholique d'Ottawa pour les prochains douze mois.

PARIS INONDÉ

Paris, 9. — (Par l'Agence Havas). — Plusieurs districts de Paris sont inondés par le débordement de la Seine. Des usines ont dû fermer leur porte et des particuliers quitter leur logis.

LE TRAM ARRETE

Paris, 9. — La circulation sur plusieurs lignes de tramways a été interrompue, ici, hier, parce que le débordement de la Seine a inondé les usines génératrices d'énergie électrique.

M. DUMESNIL DÉMISSIONNE

Paris, 9. — Jacques-Louis Dumesnil, sous-ministre de l'Aviation, a démissionné, dit-on. M. Dumesnil prend sa retraite par suite de l'intention de M. Clemenceau de réunir sous son autorité immédiate certains services du ministère de la guerre établis pendant la guerre.

L'ALLEMAGNE TRAITE AVEC LES POLONAIS

Paris, 9. — Suivant la *Gazette de Francfort*, le gouvernement allemand a ouvert des négociations avec les Polonais qui ont envahi la Pologne. Le journal dit qu'il espère qu'une entente sera conclue pour mettre fin aux combats.

Le conseil du Board of Trade vient de recevoir un communiqué d'Ottawa dans lequel la commission du commerce de guerre dit que le gouvernement est sur le point de lever toutes les restrictions imposées depuis quatre ans sur les importations.

LES PREPARATIFS DU CONGRES DE UN ÉCART PEU ENGAGEANT

La première section de la délégation de paix anglaise, sous la direction de lord Robert Cecil, arrive à Paris — Les délégués français sont nommés.

Paris, 9. — Lord Robert Cecil, arrivé ici, hier, avec la première section de la délégation de paix anglaise, a exprimé à un représentant de la Presse Associée l'opinion que l'organisation d'une ligue des nations est indispensable comme un premier pas vers l'établissement d'une paix durable et un règlement satisfaisant des problèmes internationaux. Lord Robert a clairement indiqué qu'il parlait en son nom, et non en celui du gouvernement anglais.

Il faut donner une forme définitive à la ligue des nations. Le congrès doit se regarder comme la première assemblée régulière des nations, mais il serait dangereux de laisser le congrès poursuivre ses délibérations sans poser les assises d'une organisation de la ligue des nations. Laisser les choses suivre leur cours est hasardeux et ne mène à rien. Il est donc important d'éviter le vague et de définir clairement la politique des Alliés.

Au dire de lord Robert, la limitation des armements constitue probablement le problème le plus difficile que le congrès aura à résoudre. Les individus n'ont consenti à porter les armes que le jour où ils ont vu qu'il n'était plus nécessaire de le faire. De même pour les pays. Les peuples ne désarmeront que s'ils sont assurés d'avoir la paix et la justice par l'intermédiaire de la ligue. De plus, comment faire observer la limitation des armements? Quelle assurance aura-t-on que l'Allemagne ne créera pas une armée, plus ou moins secrète? Malgré toutes les difficultés, il faut s'efforcer sincèrement d'obtenir la coopération de toutes les puissances représentées au congrès pour une démolition conforme aux désirs des peuples.

LES SLAVES AU CONGRES

Paris, 9. — Le premier ministre de Serbie a officiellement averti M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, que les représentants yougoslaves à Versailles seront M. Pachitch, premier ministre serbe, M. Vesnich, ancien ministre serbe des Finances, et M. Trumbitch, président de la Diète dalmate.

EN PRESENCE DU PROGRAMME

(Service de la Presse Associée)
Paris, 9. — On a soumis aux diverses délégations le programme protocolaire de la conférence de la paix.

UN ENTRETIEN

Paris, 9. — M. Clemenceau et M. Venizelos ont conféré avec la délégation américaine au congrès de la paix.

CONFÉRENCES AJOURNÉES

Paris, 9. — Les conférences du président Wilson avec les premiers ministres de Grande-Bretagne, de France et d'Italie qui devaient s'ouvrir, aujourd'hui, sont ajournées. Elles ne commenceront probablement pas avant le commencement de la semaine prochaine. M. Lloyd George est retenu à Londres par la reconstruction de son cabinet. M. Orlando, premier ministre italien, qui doit arriver aujourd'hui, retournera probablement à Rome où sa présence est requise pour 24 heures, à cause de questions étiquées par le parlement italien.

Il y aura, cependant, une assemblée au bureau de M. Stephen Pichon, M. Wilson, M. Orlando et les représentants japonais y assisteront, mais elle ne sera pas officielle à cause de l'absence de M. Lloyd George. Les représentants anglais doivent probablement être présents. On a cru qu'il valait mieux tenir la réunion et élucider quelques points préliminaires. On croit que d'importants détails de procédure seront réglés. S'il en est ainsi, les délégués seront en mesure, à l'arrivée de M. Lloyd George, de disposer rondement du travail préliminaire et de débayer le terrain pour l'ouverture des conférences, lundi ou mardi.

On attache de l'importance à la séance du cabinet français, aujourd'hui, car il est probable que le président Poincaré choisira définitivement les délégués français au congrès de la paix.

Suivant des informateurs français, la conférence ne sera rien moins qu'une assemblée, la dernière peut-être, du procédé de guerre interallié. Elle procédera de la manière la plus simple possible pour éviter de laborieux pourparlers et des échanges de vues entre les chancelleries. On ne s'attend pas à de longs débats aux conférences. Suivant les journaux du matin, le gouvernement français a communiqué aux pays de l'Entente, voici quelques jours, un plan complet de travail.

Au chapitre des questions qui intéressent les pays ennemis, il semble compris que celles qui se rapportent à l'Allemagne seront d'abord prises en considération, puis, par ordre chronologique, viendront celles qui mettent en cause l'Autriche, et finalement la Bulgarie et la Turquie. Ces détails ne seront probablement pas réglés, tant que le programme de la conférence relative à la ligue des nations n'aura pas été épuisé.

On ne compte pas que les premiers ministres de l'Entente traitent d'autre chose que des principes les plus généraux de la paix. De fait, il semble douteux qu'avant

LE GOUVERNEMENT OFFRE \$30,000 POUR LES CHANTIERS MCCARTHY, ET LES PROPRIÉTAIRES EN EXIGENT \$379,400. — LE DIFFÉREND EST SOUMIS AU JUGE AUDETTE.

Le juge L. A. Audette, de la Cour d'échiquier, a entendu ce matin les témoignages d'experts en chantiers maritimes, dans l'affaire de l'expatriation de chantiers McCarthy, de Sorel. Le gouvernement a l'intention de s'approprier les chantiers maritimes, qu'il loue depuis deux ans, moyennant la somme de \$30,000. Les propriétaires réclament de leur côté la somme de \$379,400.

L'écart entre les deux sommes est tellement profond que la Cour d'échiquier a été appelée à se prononcer.

Ce matin, M. J. A. Fraser, directeur de la Fraser Ship Building Co., de Sorel, a donné son appréciation des chantiers maritimes McCarthy, faisant ressortir les grands avantages qu'ils offrent pour la construction des navires.

De son côté, M. W. S. Jackson, surintendant des chantiers maritimes du gouvernement à Sorel, a fait valoir, à l'aide d'un rapport détaillé qu'il avait préparé en 1915, les améliorations nécessaires qui allaient entraîner une dépense de \$550,000. Ces améliorations s'imposaient du jour où le gouvernement abandonnerait la location des chantiers McCarthy; elles consistent surtout en de longues jetées de quais construits sur le fleuve Saint-Laurent.

Les chantiers McCarthy sont actuellement utilisés à la moderne et possèdent tous les quais nécessaires sur le Richelieu.

L'affaire s'instruit aujourd'hui et promet d'occuper la semaine.

POURSUITE DE \$25,000

Mme veuve E. P. Hogg réclame de la Canadian Steel Foundries Co. la somme de \$25,000, en compensation de la mort de son mari tué accidentellement à l'emploi de la compagnie le 21 juin dernier.

Hogg se tenait près d'une grue lorsqu'un caisson rempli de sable, suspendu au bout d'un câble, lui tomba sur la tête. Le câble s'était rompu par accident.

La cause est entendue devant un jury, en présence du juge MacLennan.

ADJUGÉE A \$98,010

La propriété Cuddy-Brodeur, sise à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Fimodine, a été vendue à l'encan, ce matin, en Cour supérieure, par M. A. Archambault, commissaire-priseur.

La mise à prix a été de \$55,000; M. S. L. A. Cuddy s'en est rendu acquéreur à \$98,010. Les évaluateurs municipaux l'ont estimée à \$110,000.

LE FUNICULAIRE EN BANQUEROUTE

La Mount Royal Park Incline Railway Co. vient d'être mise en liquidation. M. J. J. Robson a été nommé liquidateur provisoire.

Les affaires de la compagnie avaient périclité depuis quelques années, et la dernière saison lui a été désastreuse, dit-on.

Les amateurs de belle nature se contenteront d'escalader à pied le Mont-Royal, à moins que la compagnie n'adresse ne retrouve son équilibre.

LA COMMISSION INTERNATIONALE DES VIVRES

Paris, 9. — L'Angleterre et l'Italie n'ont pas encore choisi leurs représentants dans la commission des vivres, et conséquemment les projets de ravitaillement sous la direction de M. Herbert Hoover ne sont pas encore complétés. Vu ce délai, M. Hoover n'a pu arranger l'achat de matières grasses et d'autres denrées alimentaires dont les populations des pays évacués par les armées allemandes ont un besoin urgent.

Les matières grasses constituent l'un des produits qui manquent le plus, et elles doivent virtuellement toutes venir des États-Unis. Ces retards causent le plus grand malaise parmi les représentants des peuples souffrants qui sont actuellement à Paris, pour obtenir des secours, afin d'enrayer le bolchévisme. Bien qu'un exposé complet de la situation, au point de vue alimentaire, dans les territoires évacués et dans les empires centraux, fasse encore défaut, une enquête partielle révèle un état de choses lamentable qui réclame des mesures immédiates, en particulier dans les Balkans et en Pologne.

L'ÉVALUATION À VICTORIAVILLE

Victoriaville, 9. — L'évaluation de notre ville est de \$2,667,610, non compris la campagne, qui a une évaluation de \$263,000. Comme on peut voir notre petite ville prend un air de prospérité qui lui fait honneur.

LA NAVIGATION CESSE

Buenos-Ayres, 9. — Après une assemblée tenue par les agents maritimes, ici, hier soir, on a annoncé que la navigation transatlantique est suspendue tant que la grève des employés du port n'aura pas été réglée.

GRÈVE EN ALLEMAGNE

Paris, 9. — Suivant des rapports reçus, ici, les ouvriers des usines de Brunswick ont déclaré une grève générale. On rapporte que les grévistes ont pillé les édifices publics.

NECTAROL GUÉRIT

TOUX, RHUME, BRONCHITES, ETC.
En vente chez tous les pharmaciens

RESTAURATEUR ROBSON
DEN

REND AUX CHEVEUX GRIS

leur couleur naturelle, en vente chez tous les pharmaciens, 50 années d'expérience, 50 années de succès.

**BREVETS
D'INVENTION**
En tous pays. Demandez le GUIDE DE
L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION

ANTIKOR LAURENCE

EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A J. LAURENCE, MONTREAL.

INGENIEURS CIVILS

Vincent, Sirouard & Vincent
Ingénieurs civils, Arpenteurs, Architectes
76 ST-GABRIEL, MONTREAL.
Tel. main 1188.

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Professeur à l'Ecole Vétérinaire Laval)

200, RUE CRAIG EST
Tel. Main 1258.

PHOTOGRAPHES

L. J. A. PELOQUIN
artiste
Portraits au pastel et à l'huile : une
spécialité.
1156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3258
Montréal.

PROFESSEURS

**COURS D'ENSEIGNEMENT
INDIVIDUEL ET PAR COR-
RESPONDANCE**

Nos professeurs vont périodi-
quement chez nos élèves don-
ner leurs leçons et instructions
sur les matières suivantes : an-
glais, — correspondance, —
comptabilité, — droit civil et

commercial, — placements de capitaux, — opérations de bourse, — spéculation, — finance en général, — banque, — crédits, — perceptions.

Prospectus envoyé gratuitement sur demande.

L'Institut National
112, RUE ST-JACQUES

CASIMIR HÉBERT
consul "ad honorem" du Pérou, professeur
de langues, de belles-lettres, de rhétorique,
répétiteur classique expert.
Latin, grec, anglais, italien, espagnol, etc.
Préparation aux brevets.
Cours individuels et collectifs. Révis.

et traduction en plusieurs langues.
344 ONTARIO EST, près Saint-Denis.
Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais.
Préparation aux examens de brevets
ART DENTAIRE, DROIT, MÉDECINE,
PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.
RENE SAVOIE, I.C. et I.E.
Instituteur en arts et en sciences appliquées.
Professeur au collège SteMarie et

Collège Loyola.
 Enseignement individuel à paiement fa-
 cile l'après-midi et le soir.
 Cours pour dames et messieurs.
 Enseignements fournis sur demande.
 238 RUE ST-DENIS. Tel. Est 6161.
 En face de l'église St-Jacques.

PROFESSEUR
Edmond La Roche, B. S.

COURS PRIVES, LE JOUR ET LE SOIR.
français, anglais, diction, éléments la-
tins et grecs, mathématiques, et autres
sciences.
Préparation au cours classique et aux
brevets.
Cours aux deux sexes.
195 RUE ST-CATHERINE EST
Tél. : Bureau. Est 7490 ; rés., Est 359.
Leblond de Brumath

259 Est, rue ONTARIO
bachelier de l'Université de France et l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
Qui veut devenir ingénieur, médecin, avocat ? dentiste ? pharmacien ?

1 carré St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels tous les jours ou soir. Complaisance telle qu'elle se pratique. Sténographie et deux langues vivantes en 3 mois. Télégraphie et administration des gares. Préparation aux examens. Tel. ES 2339.

HOTELS

VICTORIA HOTEL

VICTORIA HOTEL
 Québec, H. Fontaine, Prop.
 Plan américain, Prix \$3.50 à \$4.00.
 Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$3.00 par jour.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

MARCHANDS, ouvriers et journaliers
 toutes vos dettes sont payées moyennant
 des paiements faciles.

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturier de cadres, moulures et miroirs, importateur de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires.
Vieux cadres repeints, redorés ; miroirs

rengaines, Out' specialists.
gross et détail,
58-60 boul. St-Laurent.
Manufacture : 7 Clarke. Tél. Main 5032.

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & C^{ie}, courtiers en immeubles
(depuis 1885), experts en propriétés, édifice
Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts libre
et 2ème hypothèques. Collections, achats des
gratification.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Je regardais des livres dans une librairie à côté de deux religieuses qui choisissaient des images : — « O ma Soeur ! Voyez celle-ci ! Oh ! Puis-je en prendre trois ? » fit la plus jeune, à la fois ardente et timide. Ses jolis yeux clairs priaient gentiment, et sa bonne vieille compagne autorisée, d'un signe de tête, la grosse acquisition. Quand elles se furent éloignées, je voulus voir la jolie chose qui avait allumé cette lueur de convoitise dans les yeux de la jeune fille.

Vraiment l'image était exquise : un Jésus d'une dizaine d'années pètré de l'argile : à côté, sur une pierre, un groupe d'oiseaux, un autre achevé dans ses doigts mignons : Joseph, debout sur le seuil de leur petite maison regardant l'Enfant, qui l'appela pour voir ses oiseaux : tous les détails sont évocateurs : on se figure la clarté radieuse de ce ciel d'Orient enveloppant de lumière l'enfant Jésus, et Joseph intéressé et admirant le travail du petit sculpteur : Jésus lui-même regarde ses oiseaux avec complaisance, et on croit l'entendre : « Il ne leur manque que le souffle... que je voudrais les voir s'envoler ! » Le père sourit d'un souhait si irréaliste. Et voilà que Jésus reprend dans ses petites mains tous les oiseaux d'argile, il se penche sur eux pour les baiser, comme font les enfants qui ont de si adorables tendresses pour les choses, et soudain, sous le souffle divin, prenant leur vie dans le désir de Jésus, les oiseaux palpitent, se transforment, deviennent des petits êtres chauds et vivants et qui s'envolent, pour obéir au petit Dieu émerveillé qui leur a dit : « Montez vers mon Père, portez-lui tout l'amour de mon cœur qui le remercie ! » J'ai acheté une de ces images, je l'ai piquée au-dessus de ma table de travail, car elle est un symbole de ce que peuvent devenir nos pensées humaines, si un souffle divin les anime et leur permet de s'envoler là où leur passage laissera un rayon de lumière ou de force.

O la merveille, que dans ce monde rempli d'événements extraordinaires, de grandes actions, de personnages illustres, de travaux importants, la moindre petite action, une parole entendue au hasard, puisse avoir assez de retentissement dans les âmes pour éveiller des activités nouvelles et faire la vie meilleure !

Pour ne rien perdre de cette merveille, il suffit d'être attentif à recueillir la beauté qui, sans cesse, se dégage des âmes en gestes ou en paroles timides. Je pense aux délicieuses pensées qui écloront dans la cellule de la petite religieuse, contemplant les oiseaux de Nazareth : je pense aux âmes qui reçoivent d'elle, et peut-être un peu de cette lettre, un reflet de ces pensées, et je me dis que l'artiste qui imagina la scène ravissante et la vit d'abord dans son âme, a donné la vie à plus de beauté pure et de grâce charmante qu'il ne s'en doutait peut-être, et alors, qu'y a-t-il de plus consolant que ce pouvoir, avec si peu, de faire circuler dans le monde un peu plus de beauté et de bonté. Si vous vivez des heures tristes, vous me répondrez peut-être que nous avons la même puissance pour créer les pensées troublantes et les impressions maléfiques ! Je ne crois pas, cependant, que le mal se produise avec la même facilité que le bien : il n'est pas si fort, il passe, il ne s'implante nulle part pour toujours — aucune âme n'étant exclue du pardon et de la régénération, — tandis que la plus légère semence de bien, parce qu'elle est divine, germe obscurément et finit par s'épanouir dans les cœurs où on n'aurait plus l'attente. Voilà le secret des générosités, des dévouements imprévus qui ont jailli après avoir été longtemps invisibles et insoupçonnés. Cette certitude du bien qui ne se perd jamais rend la vie attachante et meilleure, elle nous fait plus indulgents pour les autres, plus patients avec nous-mêmes, car parfois nous nous traitons durement.

FADETTE.

MARIAGE CHRETIEN

Allocution prononcée par le R. P. Aulclair au mariage de M. Donatien Frémont, rédacteur au Patriote de l'Ouest, avec Mlle Annette Saint-Amant, directrice de la page « En Famille », le 26 décembre 1918 :

Mon cher frère,
Ma chère soeur,

La démarche que vous entreprenez en ce moment est des plus graves. Avant de prendre une décision, vous avez consulté Dieu, vous vous êtes préparés dans la retraite et par la prière, vos cœurs sont purs et vos intentions sont droites : vos rêves d'avenir sont des rêves de bonheur par le dévouement.

Le vrai mariage exige avant tout l'union des âmes, condition essentielle de la vertu pratiquée à deux. Fidèles aux maximes de l'Evangile, les époux chrétiens s'unissent pour accepter tout ce qui fait la force et la grandeur de la vie. Ils s'unissent pour aimer, pour servir, pour recevoir le même Christ. Ils s'unissent pour le travail, ils s'unissent aussi pour le sacrifice, ils s'unissent surtout pour

la vertu. Et si Dieu leur donne des enfants, leur unique ambition et leur constante préoccupation est de les élever pour qu'ils soient dignes de leur double patrie : celle de la terre et celle du ciel. Ensemble ils font le bien, ensemble ils s'efforcent de s'approcher plus près de Dieu en accroissant leur valeur morale, ensemble ils veulent être apôtres.

Les desseins providentiels qui vous acheminèrent vers cette union, se dénouent. Quand Dieu réunit deux âmes, deux âmes immortelles, deux âmes empoignées du sang rédempteur du Calvaire, c'est pour une fin surnaturelle.

Unis, vous le serez, mon cher frère et ma chère soeur. Vous allez être investis d'une mission surnaturelle. Dieu va vous confier l'un à l'autre votre salut éternel. Vous devrez à l'avenir vous soutenir l'un l'autre, vous purifier réciproquement, vous sanctifier mutuellement, vous aider par une affection toujours fidèle et un dévouement toujours illimité à vous rapprocher de Dieu et à mieux comprendre ses volontés.

A la vie à la mort, vous mettez toute votre confiance en la Providence et vous placez le devoir au-dessus de tout, vous savez que de vivre pour ceux qu'on aime c'est la moitié du devoir et d'être prêt à mourir pour ceux qu'on

Jeanne était au pain sec dans le cabinet noir
Pour un crime quelconque, et, manquant au devoir,
J'allais voir la proscrire en pleine forclusion,
Et lui glissai dans l'ombre un pot de confiture
Contraire aux lois. Tous ceux sur qui, dans ma cité,
Reposait le salut de la société,
S'indignèrent, et Jeanne a dit d'une voix douce :
« Je ne toucherais plus mon nez avec mon pouce :
Je ne me ferai plus griffer par le minet. »
Mais on s'est récrié : « Cette enfant vous connaît,
Elle sait à quel point vous êtes faible et lâche.
Elle vous voit toujours rire quand on se fâche.
Pas de gouvernement possible. A chaque instant
L'ordre est troublé par vous ; le pouvoir se défend.
Plus de règle. L'enfant n'a plus rien qui l'arrête :
Vous démolissez tout. » Et j'ai baissé la tête,
Et j'ai dit : « Je n'ai rien à répondre à cela,
J'ai tort. Oui, c'est avec ces indulgences-là
Qu'on a toujours conduit les peuples à leur perte.
Qu'on me mette au pain sec. — Vous le méritez, certes.
On vous y mettra. » Jeanne alors, dans son coin noir,
M'a dit tout bas, levant ses yeux si beaux à voir,
Pleins de l'autorité des douces créatures :
« Eh bien ! moi, je l'ai porté des confitures. »

V. HUGO.

aime c'est l'autre moitié ; les hommes se contentent de la première, mais les femmes chrétiennes se sont attribuées de tout temps la seconde.

Ensemble vous priez, ensemble vous souffrez, ensemble vous croirez.

Vous sentez bien qu'il s'agit présentement de votre existence, de votre destinée, de votre bonheur : toutes choses qui sont entre les mains de Dieu bien plus que dans les nôtres et qui dépendent moins de nous que de ce que nous recevons de l'Auteur de tous les biens. L'amour basé sur Dieu est éternel comme lui. Lorsqu'on s'aime on aime en même temps ce qui ne passe pas, l'affection non plus ne passe pas ; elle s'accroît avec les années, elle survit même à la mort : les époux vraiment chrétiens sont unis pour l'éternité.

Avec la religion tout s'élève. Le mariage n'est plus la rencontre fortuite de deux êtres humains se rapprochant par je ne sais quelle force immanente : le mariage est écrit au ciel, il a ses racines qui plongent dans l'infini. Il est avant les siècles dans la pensée de Dieu et il doit se prolonger par delà le temps et le trépas. Qui, ce qui s'accomplit aujourd'hui n'est pas de la rencontre d'êtres, si ce n'est de la rencontre d'idées, des desseins de Dieu. Qui, cette union que vous aller contracter ne finira pas avec les rapides années d'ici-bas, elle se poursuivra dans l'éternité, mais transfigurée et comme divinisée.

Votre mariage sera avant tout une union d'âmes en vue de votre sanctification mutuelle, en vue aussi d'un travail d'apostolat en commun par ce moyen à la fois si puissant, si méritoire et si consolant du journalisme catholique.

Vos âmes ! elles ont vocation l'une pour l'autre : que de multiples harmonies la Providence a mises entre elles et elles ont vocation de faire un grand bien pour l'Eglise et la patrie.

S'il est vrai que nous ne pouvons pas calculer l'effet d'une seule de nos paroles, laquelle répétée de proche en proche, peut aller bien loin de nous porter notre pensée et notre action, que dire de la parole écrite et de sa puissance pour le bien ! Ce que nous faisons est peu de chose sans doute quand nous sommes réduits à nos propres forces, mais confions cela à Dieu, abandonnons-le à sa toute puissance, la direction, et alors s'accompliront des merveilles : nous ne le voyons pas toujours, qu'importe ! pourvu que cela soit. Faire du bien n'est-ce pas là tout le bonheur ?

Il en sera ainsi, mon cher frère et ma chère soeur, j'en ai la ferme assurance. Je n'en veux point d'autre garant que la parole même de Notre-Seigneur. Ce divin Maître a dit dans l'Evangile : « Je vous l'affirme de nouveau, si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent elle leur sera accordée, par mon Père qui est dans les cieux. »

Voilà, commune prière, vous le voyez, est sûre d'être exaucée.

Cette prière qui réclame votre bonheur et la réalisation de vos espérances, elle ne sera point exaucée d'ailleurs à monter vers le ciel. Autour de vous je ne vois que des âmes prosternées : qu'il s'agisse de celles qui vous entourent visiblement ou qui sont aujourd'hui avec nous par la pensée, ou qu'il s'agisse de celles qui rappelés dans le sein de Dieu n'en sont pas moins présentes ici, toutes n'ont qu'un cri : « Seigneur, donnez-leur le bonheur ! Seigneur, faites que leur vie à tous deux soit belle, grande et sainte ! Seigneur, bénissez-les ! »

Et maintenant le moment est venu de bénir votre union.

De toutes les forces de mon cœur sacerdotal, de mon cœur d'ami, j'appelle sur vous les bénédictions du ciel.

Ah ! que Dieu bénisse cette union suscitée par Lui et contractée pour sa gloire ! Au milieu des épreuves et des difficultés inhérentes à toute destinée humaine, qu'il garde intact à vos yeux l'idéal chrétien que vous voulez poursuivre, et que la grâce qu'il va vous donner par son sacrement vous assure la force de l'atteindre.

Que votre vie à tous deux, mon cher frère et ma chère soeur, soit chaque jour plus surnaturelle, plus unie à Dieu, plus pure sous l'oeil de la Vierge Immaculée et devant le Sacré-Cœur qui restera toujours le roi de votre foyer. Ainsi soit-il.

RECETTES

CIVET DE LIÈVRE À LA PARISIENNE.

Reservez avec soin dans un endroit frais le sang d'un lièvre dépoilé et vidé. Découpez-le en morceaux et faites-le prendre couleur dans une casserole avec une once de beurre et une demi-livre de lard coupé en gros dés. Ajoutez du persil, thym, laurier, un oignon piqué de deux clous de girofle. Mouillez d'un grand verre de bouillon, pour lequel vous pourriez avoir fait simplement bouillir quelques os de bœuf et de veau. Salez peu, poivrez largement, et laissez mijonner pendant une heure. D'autre part, glacez dans du beurre, après les avoir saupoudrés de sucre en poudre, une trentaine de petits oignons. Faites prendre belle couleur et tenez-les bien chauds.

La cuisson du lièvre presque terminée, versez dans la casserole deux grands verres à eau de vin rouge et le sang du lièvre. Laissez cuire encore pendant un quart d'heure. Liez la sauce avec un peu de féculé de pommes de terre délayé dans un verre d'eau froide. Retirez ensuite les morceaux de lièvre, dressez-les sur un plat avec les petits oignons. Détachez la glace qui se trouve dans la casse-

role où ont sué les oignons avec la sauce du civet, versez le tout sur le civet. Servez bien chaud.

ROCHERS AU CHOCOLAT.

Mettez une cuillerée de sucre en poudre dans un blanc d'œuf non battu. Battez le mélange jusqu'à ce qu'il tienne après la cuiller. Râpez un bâton de chocolat par œuf, mélangez avec le blanc d'œuf bien fouetté. Dressez une portion du mélange sur du papier huilé à l'aide de deux cuillers, formez de petits rochers, cuisez dans un four très doux, mais bien chauffé, pendant une demi-heure environ. N'ouvrez le four qu'après dix minutes pour tourner les rochers.

SOUFFLE AU CAFE.

Pour six personnes, faites bouillir un demi-litre de lait avec une pincée de sel et cinq onces de sucre, laissez refroidir ; délayez peu à peu une once de féculé avec le lait refroidi, mettez sur feu doux ; à première ébullition, retirez, laissez refroidir, incorporez dans cette bouillie trois jaunes d'œufs, une cuillerée d'essence de café et les blancs battus en neige, mélangez le tout légèrement ; versez cette préparation dans un plat creux ou un légumier allant au feu, n'emplissez qu'à trois quarts, mettez au four pendant une demi-heure environ ; quelques minutes avant de le sortir, saupoudrez de sucre, faites glacer et servez tout de suite.



SPECIAL

MANTEAU EN SEAL DE L'HU-
SON avec collet-chaie et poignets
en véritable hermine, semblable à la
vignette : 36" de buste, 30" de long.
Ce qu'il y a de plus dernier cri.
Valeur de \$295 pour

\$250

MANTEAU EN SEAL DE L'HU-
SON, pareil au précédent, mais avec
collet, poignets et bande de 10" au-
tour du bas en castor naturel, et po-
ches intérieures. Prix
ordinaire \$275 pour.

\$290

ETOILE DE VISON. Magnifique
modèle Medri en vison canadien très
foncé. Valeur excep-
tionnelle à...

\$180

CHARPES EN LYNX, très lon-
gues, de nuances na-
turelle ou taupe...

\$108

Cummings & Cummings,
RUES ST-PAUL ET ST-SULPICE
En arrière de l'église Notre-Dame.



LE SANG.

C'EST LA VIE.

L'Histo-Fer Garnier

EST UN PUISSANT REGE-
NERATEUR DU SANG

D'une grande valeur thé-
rapeutique dans tous les cas
d'anémie, neurasthénie,
tuberculose et de toutes les
affections pulmonaires.

PRIX \$1.25

En vente partout et aux

PHARMACIES MODELES DE

GOYER

agents spéciaux

180, STE-CATHERINE EST

Montreal.

et 217, STE-CATHERINE,

Maisonneuve.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

CHEMISES DE NUIT EN FLANELLE-LETTE POUR HOMMES

A 1.98 — Pesanteur moyenne, rayures bleues et roses sur fond blanc. Finies avec ou sans collet. Pointures : 15 à 19.

AVIS : — La pointure 19 est assez grande pour un homme qui porte 19 de faux-col.

A 3.50 — Chemises de nuit en flanellette "Teazle Down" (Tezle Down) est la marque de commerce qui représente une flanellette souple, duveteuse et très chaude, rayures bleues et roses sur fond blanc ou gris. Finies avec brandebourgs de soie et sans collet.

Avis pour ce qui concerne les grandeurs : — Plusieurs manufacturiers font 12 chemises de nuit avec 38 verges de matériel, d'autres emploient 40 verges, mais pour ces chemises de nuit, en "Tezle Down" on emploie 42 verges pour 12 chemises, par conséquent elles sont amples.

Au rez-de-chaussée.

VÊTEMENTS POUR HOMMES

Complets pour hommes et jeunes gens, en tweeds et worsteds gris et bruns. Modèles à cravate avec boutons simples et croisés ajustés et dos ample. Collet s'ajustant parfaitement et épaules naturelles. Gilets hauts et pantalons bien confectionnés. Prix... 19.50

Complets pour hommes, en tweeds et worsteds, gris moyennement foncés, modèles à 2 et 3 boutons. Collet bien ajusté, avec épaules naturelles et collet s'ajustant parfaitement. Gilets à 2 et 6 boutons. Les pantalons sont bien faits et finis avec passe-couture, poches de côté, en arrière et pour la montre. Bordure, ou retour, grandeur 34 à 44. Prix... 24.50

Complets pour hommes et jeunes gens, en tweeds fantaisie, en worsteds et en cheviote bien marine, modèles s'ajustant parfaitement et conviennent pour les jeunes gens et les hommes d'âge moyen. Devants à 2 boutons, avec revers roulé et poches fendues ordinaires. Entièrement doublés d'alpaga. Gilets hauts, Pantalons bien confectionnés et finis avec passe-couture, 5 poches, bord droit ou retour. Grandeur 34 à 44. Prix... 27.50

Complets pour hommes et jeunes gens, en tissus tout laine, en bleu marine foncé avec jolie rayure fine. Ce sont des modèles semi-ajustés conviennent pour les jeunes gens et les hommes d'âge moyen. Devants à 2 boutons, avec revers roulé et poches fendues ordinaires. Entièrement doublés d'alpaga. Gilets hauts, Pantalons bien confectionnés et finis avec passe-couture, 5 poches, bord droit ou retour. Grandeur 34 à 44. Prix... 30.00

Complets pour hommes et jeunes gens, en tissus tout laine, en bleu marine foncé avec jolie rayure fine. Ce sont des modèles semi-ajustés conviennent pour les jeunes gens et les hommes d'âge moyen. Devants à 2 boutons, avec revers roulé et poches fendues ordinaires. Entièrement doublés d'alpaga. Gilets hauts, Pantalons bien confectionnés et finis avec passe-couture, 5 poches, bord droit ou retour. Grandeur 34 à 44. Prix... 32.50

Au rez-de-chaussée.

JERSEYS POUR GARÇONNETS

Jerseys en pure laine peignée, boutonnant à l'épaule, couleurs : marine, cardinal, gris, kaki, ardoise.
Taille 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000, 1002, 1004, 1006, 1008, 1010, 1012, 1014, 1016, 1018, 1020, 1022, 1024, 1026, 1028, 1030, 1032, 1034, 1036, 1038, 1040, 1042, 1044, 1046, 1048, 1050, 1052, 1054, 1056, 1058, 1060, 1062, 1064, 1066, 1068, 1070, 1072, 1074, 1076, 1078, 1080, 1082, 1084, 1086, 1088, 1090, 1092, 1094, 1096, 1098, 1100, 1102, 1104, 1106, 1108, 1110, 1112, 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, 1124, 1126, 1128, 1130, 1132, 1134, 1136, 1138, 1140, 1142, 1144, 1146, 1148, 1150, 1152, 1154, 1156, 1158, 1160, 1162, 1164, 1166, 1168, 1170, 1172, 1174, 1176, 1178, 1180, 1182, 1184, 1186, 1188, 1190, 1192, 1194, 1196, 1198, 1200, 1202, 1204, 1206, 1208, 1210, 1212, 1214, 1216, 1218, 1220, 1222, 1224, 1226, 1228, 1230, 1232, 1234, 1236, 1238, 1240, 1242, 1244, 1246, 1248, 1250, 1252, 1254, 1256, 1258, 1260, 1262, 1264, 1266, 1268, 1270, 1272, 1274, 1276, 1278, 1280, 1282, 1284, 1286, 1288, 1290, 1292, 1294, 1296, 1298, 1300, 1302, 1304, 1306, 1308, 1310, 1312, 1314, 1316, 1318, 1320, 1322, 1324, 1326, 1328, 1330, 1332, 1334, 1336, 1338, 1340, 1342, 1344, 1346, 1348, 1350, 1352, 1354, 1356, 1358, 1360, 1362, 1364, 1366, 1368, 1370, 1372, 1374, 1376, 1378, 1380, 1382, 1384, 1386, 1388, 1390, 1392, 1394, 1396, 1398, 1400, 1402, 1404, 1406, 1408, 1410, 1412, 1414, 1416, 1418, 1420, 1422, 1424, 1426, 1428, 1430, 1432, 1434, 1436, 1438, 1440, 1442, 1444, 1446, 1448, 1450, 1452, 1454, 1456, 1458, 1460, 1462, 1464, 1466, 1468, 1470, 1472, 1474, 1476, 1478, 1480, 1482, 1484, 1486, 1488, 1490, 1492, 1494, 1496, 1498, 1500, 1502, 1504, 1506, 1508, 1510, 1512, 1514, 1516, 1518, 1520, 1522, 1524, 1526, 1528, 1530, 1532, 1534, 1536, 1538, 1540, 1542, 1544, 1546, 1548, 1550, 1552, 1554, 1556, 1558, 1560, 1562, 1564, 1566, 1568, 1570, 1572, 1574, 1576, 1578, 1580, 1582, 1584, 1586, 1588, 1590, 1592, 1594, 1596, 1598, 1600, 1602, 1604, 1606, 1608, 1610, 1612, 1614, 1616, 1618, 1620, 1622, 1624, 1626, 1628, 1630, 1632, 1634, 1636, 1638, 1640, 1642, 1644, 1646, 16

A TRAVERS LA PRESSE FRANÇAISE

LE FANATISME SE DÉMASQUE

C'EST PARCE QUE NOUS SOMMES CATHOLIQUES QU'ON S'ATTACHE À NOTRE LANGUE.

UNE LETTRE SIGNIFICATIVE DE M. BRYANT.

Du Patriote, de l'ouest, 1er janvier 1919 :
M. Jas. F. Bryant, l'agitateur bien connu qui s'est fait élire président de la Saskatchewan School Trustees Association, à la convention de Saskatoon, de février dernier, a adressé une longue lettre au Post, de Regina, en date du 19 décembre, au moment des débats à la Chambre.

C'est un document, du plus violent fanatisme qui témoigne de la haine toute particulière, que l'on manifeste au français, parce que c'est la langue de l'élément catholique le plus important. L'espace nous manque pour reproduire la lettre en entier. Nous nous contenterons d'en donner une analyse et de reproduire quelques-uns des passages les plus caractéristiques :

Après avoir dit que l'éducation ne devrait pas être un sujet de controverse politique, M. Bryant assure qu'à la Convention de Saskatoon il n'y a eu que les délégués canadiens-français, 175 à 200 environ, pour s'opposer à l'enseignement exclusif de l'anglais, et il se demande pourquoi ils ont été si fermes dans leur opposition. "Je n'ai pas besoin, dit-il, d'exprimer une opinion personnelle qui pourrait être fautive, je n'ai qu'à consulter les déclarations de nos contemporains, catholiques, français, qui établissent nettement leur attitude et de façon à ne pas s'y méprendre."

M. Bryant cite alors les résolutions du Congrès de la Langue française de 1912 à Québec qui marquent le lien intime de la langue française et de la foi catholique. Il cite également les résolutions dans le même sens du Congrès de P. A. C. F. C. de 1913, à Regina.

Puis il s'en prend à la conférence du P. Lalonde "La revanche des breux". "Ce discours, dit-il, exprime les aspirations du peuple canadien-français, entre autres, par le clergé, d'accroître tellement leur race en nombre, qu'ils puissent parvenir à contrôler le pays, par la seule force du nombre dans le domaine politique et religieux."

M. Bryant s'alarme du grand nombre de Canadiens-français qui sont amenés par l'immigration de la province de Québec et des États-Unis. "Au cours de l'été dernier, dit-il, la presse a publié l'annonce de nombreuses ventes de terrains indiquant que des fermes d'Anglo-saxons, en bonne localité, ont été achetées par des fermiers canadiens-français à bon prix. Cela fait partie d'un système qui est lentement et sûrement mis à exécution."

D'après M. Bryant, c'est l'histoire de l'Ontario d'il y a trente ans qui se répète : l'envahissement français, et il cite sur ce sujet un discours virulent de l'hon. Meredith dont voici la conclusion :

"Nous avons en la déclaration faite par un homme public en vue du Québec, qu'il n'est l'intention d'établir sur ce continent une nation française et catholique romaine, et que par conquête pacifique, ils vont finalement avoir l'Ontario."

"Une voix. — Jamais !
"Je ne veux pas dire qu'il y ait aucun danger que l'Ontario laisse faire cela, mais je dis que lorsque vous trouvez une partie de notre peuple qui tient à une idée de ce genre, il est de la plus haute importance de voir à ce que ces gens se conforment à nos lois et à la langue des écoles anglaises dans cette province." (Applaudissements.)

Un Prussien authentique n'aurait pas mieux parlé ! M. Bryant a tout fait de trouver ce Meredith admirable.

"L'usage de la langue française dans nos écoles, continue M. Bryant, n'est pas une affaire d'importance secondaire en vue de l'attention exprimée par nos concitoyens canadiens-français d'origine française et catholique. Le premier ministre a déclaré qu'en soutenant l'enseignement du français dans nos écoles il adopte le principe britannique de la tolérance. Depuis 1870, lorsque l'Allemagne a été conquise du monde, elle a cherché à faire l'éducation de son peuple dans ce sens. Depuis ce temps, au foyer et à l'école, dans les jardins d'enfance, dans les écoles élémentaires, dans les écoles supérieures et les universités, du haut de la chaire, à la tribune et dans la presse, elle a enseigné la même doctrine : "L'Allemagne au-dessus de tout." Sa préparation à la guerre se poursuivait. Ses espions saturaient la Grande-Bretagne. Le peuple britannique fut averti du danger, mais il refusa d'y croire. Maintenant, ils savent ! et il n'y a pas deux semaines encore, l'hon. Lloyd George, chef du gouvernement impérial, annonçait que les étrangers de nation ennemie ne seraient plus admis dans les limites du Royaume-Uni et que les conditions d'avant-guerre ne seraient pas tolérées plus longtemps."

"Bien que nos Canadiens-français, poursuit M. Bryant, ne soient ni ennemis ni étrangers, et ce qui précède n'a été cité que par référence à un principe, la doctrine de la revanche des breux "a été depuis plus de quarante ans prêchée au peuple canadien-français."

Où ! Quel crime abominable, n'est-ce pas ? M. Bryant est tout terrifié de cette menace de l'accroissement de la race française au Canada, et il ne voit pas d'autre moyen que de suggérer, comme Herodote, qu'on étouffe cette race au berceau. C'est très simple et cela donne aussi le vrai motif du zèle que M. Bryant et ses pareils déploient pour l'enseignement exclusif de l'anglais à l'école. On s'en doutait bien un peu, beaucoup, mais il n'était pas mauvais que le fanatisme, dans son accès de rage, laissât tomber le masque d'hypocrisie dont il se voile d'ordinaire. Nous remercions M. Bryant de l'aveu qu'il nous a fait.

CES "FOREIGNERS"

De la Tribune, Woonsocket, 4 janvier 1919 :

Sous le titre qui précède, le Globe de Boston publie un article qui nous intéresse au plus haut point.

Non pas que nous soyons classés parmi les "foreigners". "Ugely Dudley" ne croit pas en effet devoir mettre au rang des étrangers ceux qui furent les premiers occupants du sol américain. Il sait trop bien que nous avons droit de cité dans la république américaine.

Il affirme, et nous sommes avec lui, que l'Amérique yankee a contracté une dette de reconnaissance à l'égard de tous ces immigrants qui ont donné leur sang pour prouver leur amour à leur patrie nouvelle. Il reconnaît que l'immigration des Celtes, l'intelligence des Juifs, la hardiesse et l'esprit d'entreprise des Scandinaves, le génie artistique des Grecs et des Italiens, l'idéalisme des Russes, sont un appoint considérable à la formation du nouveau peuple que sont les États-Unis.

Et de cela nous nous réjouissons sans retenue, car nous y trouvons une reconnaissance implicite et en même temps supérieure de ce que la race française a fait pour le pays.

Voici le début de l'article :

"À la suite d'une conférence, c'est-à-dire au moment où l'auditoire est autorisé à poser des questions, quelqu'un d'estimé à un illustre orateur — Est-ce que tous les "foreigners" qui nous arrivent ne vont pas être une cause de ruine pour les États-Unis ?"

Et le conférencier de répondre : "Posez cette question au premier Indien que vous rencontrerez !"

Un poète populaire a donné la réponse quand il a raconté comment un jour, pendant la guerre, on demanda des "Yankees" volontaires pour une entreprise périlleuse et comment, lorsqu'on fit l'appel des braves, les noms qui suivirent furent entendus : O'Reilly, Keelsky, Rosenbaum, Karaopoulos, Nazarian, Wilkins et Nicolini.

Et tous étaient vraiment des Yankees puisque tous en portaient l'uniforme et que tous faisaient leur devoir."

Le fauteur conclut : "Comme question de fait, en ce qui regarde nos concitoyens d'origine étrangère, les "foreigners" ont à leur crédit, la loyauté, et nous, nous n'avons que des obligations envers eux."

Voilà, ce nous semble, qui tranche définitivement la question éternelle des "foreigners".

Des étrangers, il ne saurait y en avoir aux États-Unis. Dès l'instant où l'immigrant a renoncé à son pays d'origine pour jurer allégeance à la patrie de son choix, il est Américain et pas autre chose, ne parlait-il qu'insuffisamment l'anglais.

À plus forte raison devrait-on cesser de nous adresser à nous Américains d'origine française, l'épithète dédaigneuse de "foreigners".

On veut bien reconnaître aujourd'hui les richesses intellectuelles et artistiques qu'apportent avec eux les immigrants d'Italie, de Grèce, de Russie et d'ailleurs. Qu'on reconnaisse donc aussi qu'avant notre genre latin, nous avons apporté ici, il y a bientôt un siècle et demi, la liberté dont le pays est aujourd'hui si fier.

Et la seule témoignage de gratitude que nous exigeons, puisque on veut bien admettre qu'on nous en doit, ce sera le libre usage de notre langue maternelle, dans nos écoles, dans nos écoles et dans nos familles.

Qu'on ne s'inquiète pas surtout de nous enseigner l'anglais, nos écoles, nos collèges et nos couvents suffisent amplement à la tâche.

OUBLI TROP FRÉQUENT

Du Progrès du Saguenay, 26 décembre :

Nous venons de recevoir la lettre suivante qu'on nous prie de communiquer à nos lecteurs :

Monsieur le rédacteur,

Les timbres d'épargne sont en vente. Pas un mot de français. Pour ma part, je suis décidé à n'en pas acheter et si l'on me demande mon avis je conseillerais d'attendre les timbres français.

Voire tout dévoué,

UN CLOUVIER.

Québec, 21 décembre 1918.

Voilà pour ce qui regarde la vente de timbres d'épargne. Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'y a pas de timbres d'épargne français ni bilingues en dépôt au bureau de poste de Chicoutimi. Plusieurs nous assurent qu'il n'y en a nulle part, et nous commençons à le croire.

De deux choses l'une : c'est avec intention qu'on oublie qu'on a omis d'imprimer des timbres bilingues. Il n'y a pas de milieu, n'est-ce pas, entre ces deux termes.

Si c'est avec intention que l'on a imprimé exclusivement en anglais les timbres d'épargne, on a violé délibérément l'esprit de la constitution, qui met sur un même pied d'égalité dans les documents officiels fédéraux les deux langues officielles du pays ; on s'est moqué effrontément d'une collectivité qui forme le tiers de la population canadienne ; on a porté atteinte au trésor public en risquant de ne vendre aucun timbre aux personnes assez intelligentes pour n'acheter que les effets de commerce dont elles comprennent parfaitement la teneur.

Mais tout cela est trop indigne et trop cynique pour que nous en croyions nos hommes publics capables.

Si l'omission provient d'un oubli, — ce que nous souhaitons en core, malgré tout, — l'erreur est énorme, "kolossale", dirait-on... quelque part.

Le meilleur moyen — le premier, du moins — de faire reconnaître les droits de notre langue, c'est de les rappeler aux gouvernants de temps à autre. L'occasion qui s'offre en ce moment est trop belle pour que nous la manquions. Et si nos gouvernants font la sourde oreille, nous achèverons bientôt de nous torturer les meninges à chercher la bonne foi de ces superbes délinquants. Derrière les hublots fréquents, on pourrait bien découvrir, un jour, quelque procédé systématique.

Mais espérons que nous n'en viendrons pas là, des timbres bilingues ou français étant mis prochainement en circulation dans le public.

UNIVERSITÉ LAVAL

FACULTÉ DES ARTS

Semaine 5-11 janvier 1919.

Jeu, 9, 10 heures 30, salles diverses. — Cours gratuits du Conservatoire national.

Jeu, 9, 8 heures 15, salle des conférences. — Cours d'économie et de législation industrielles. (Prof. Monpérol), 6e leçon. — Obligations qui découlent du contrat de travail. Obligations de l'ouvrier.

Caractères de l'éducation du travail. — Obligations du patron. — Le paiement du salaire. — Définition du salaire. — Espèces. — Une question d'intérêt actuel : le salaire minimum. — Intervention législative. — Application du principe aux travaux publics : justes salaires.

Vendredi, 10, 8 heures 15, salle des conférences. — Cours de la Scolia Cantorum (Prof. Pineault). Degré intermédiaire, 7e leçon.

LES PERTES SUBIES PAR LA FRANCE

Washington, 9. — Les hors de combat dans l'armée française jusqu'au 9 novembre ont été de 4,762,300, selon des chiffres officiels publiés par le haut commissaire français afin de corriger les rapports contradictoires rendus publics jusqu'à présent. Les tués et les morts de blessures sont de 1,028,900.

À ce chiffre, il faut ajouter 299,000 hommes manquant à l'appel. Le total des absents est donc de 1,327,900. Il y a eu 3,000,000 de blessés et 435,000 prisonniers. Les trois quarts des blessés se sont rétablis à divers degrés. Au moins 700,000 sont incapables de travailler. On doit aussi compter les impotents qui reviennent des gôles allemandes. Le gouvernement français estime que le nombre global des incapables sera entre 800,000 et 900,000.

Les pertes coloniales françaises s'élèvent à 45,000 morts et 15,000 qui manquent à l'appel et sont probablement morts.

"Si l'on considère les pertes françaises, dit le rapport, et si on les compare avec la population française qui est de 88,000,000 et le nombre des soldats mobilisés qui fut de 7,000,000, on voit que les pertes représentent environ 3 p. c. de la population et entre 25 et 30 p. c. de l'armée française."

LE TSAR SERAIT ENCORE VIVANT

Londres, 9. — Selon une correspondance spéciale du Morning Post à Archangel — nouvelle qu'il faut admettre avec réserve — il apparaît que l'empereur de Russie est encore vivant. Voici : "Un de mes amis, le prince XX, qui vient d'arriver de Pétersbourg, m'informe qu'il a eu une longue conférence avec le Grand Duc Cyrille le 18 novembre. Le duc lui a dit qu'il venait de recevoir une lettre de la grande duchesse Tolianna, sœur de l'empereur. Il déclare que l'impératrice, ses filles et l'empereur sont encore vivants. Le bolchevick qui devait exécuter la peine de mort de l'empereur lui affirma que cela lui était indifférent. Il devait prendre le cadavre, des balles dans la tête de la victime rendrait l'identification impossible."

Le comte T... qui était présent à la conversation, s'offrit à la place de son souverain. L'empereur a échappé mais personne dans le moment ne sait où il est."

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Montréal-North Bay-Timmins. Wagon-lit ordinaire.

Le wagon-lit ordinaire qui va maintenant avec le train 17 de la gare Windsor, de Montréal à 8 h. 45 du soir, tous les jours, sauf le samedi, à North Bay, sera remplacé par un wagon-lit de première classe, en allant jusqu'à Timmins, Ont. Au retour, il partira de Timmins, et North Bay avec le train 18, tous les jours, sauf le dimanche, et arrivera à Montréal, gare Windsor, à 8 h. 50 du matin, tous les jours, sauf le lundi. (Rév.)

AVERTISSEMENT DU MARÉCHAL FOCH

(Service de la Presse Associée)

Paris, 9. — À la dernière réunion de la commission d'armistice, le maréchal Foch a attiré l'attention sur les agissements des Allemands qui, dit-il, lors de l'évacuation de la Pologne et des provinces de la Baltique, ont abandonné leurs armes aux bolchevicks, violant par ce fait les conditions de l'armistice.

Le maréchal Foch a ajouté que l'Allemagne sera tenue responsable des dommages causés par les membres de cette faction bolchevique.

OUTREMENT BRANLE-BAS D'ÉLECTIONS

LA VILLE SISE SUR LES FLANCS DU MONT-ROYAL S'APPRETE À CHOISIR SES REPRÉSENTANTS. — TROIS ECHEVINS SE RETIRENT. — M. BEAUBIEN N'A PAS ENCORE D'ADVERSAIRE.

Les élections municipales de la ville d'Outremont auront lieu sous peu. Le maire et trois échevins brigeront les suffrages populaires. La nomination des candidats aura lieu lundi prochain. Le maire Beaubien, se présentera de nouveau ; on ne lui connaît pas encore d'adversaire ; l'on dit qu'il sera reçu par acclamation. M. Beaubien est premier magistrat de la ville depuis six ans.

Trois échevins quitteront le conseil municipal cette année : ce sont MM. Munro, Sawyer et Robinson qui représentent respectivement les quartiers sud, nord et ouest. M. Munro a annoncé à la séance du conseil hier soir qu'il n'avait pas l'intention de se présenter de nouveau ; ses multiples occupations ne lui permettent pas de s'occuper de la chose municipale. L'échevin Robinson est en ce moment à Winnipeg et il ne se présentera pas cette année. Un seul échevin se présentera devant l'électeur pour faire renouveler son mandat, M. E. W. Sawyer. Ce dernier n'est élu que depuis quelque temps en remplacement de l'échevin Gladstone.

Si l'y a contestation, l'élection aura lieu le lundi suivant. Le conseil municipal d'Outremont, hier soir, a en outre discuté la question des logements ouvriers qui ont déjà fait le sujet de la discussion. On sait que le gouvernement fédéral, par l'entremise des gouvernements provinciaux, est disposé à prêter aux municipalités une certaine somme d'argent qui devra être garantie par les échevins. La ville accorderait des prêts à ceux qui seraient classés dans les premiers.

Le prix approximatif de ces logements avait été fixé d'abord à \$6,000, mais comme le prix de la main-d'œuvre et le prix des matériaux de construction se maintiennent toujours très élevés, M. Duchastel de Montrouge, ingénieur de la ville, suggère que le prix soit porté à \$7,000. Les loyers des logements érigés les logements auront une superficie de 30 x 40 et coûteront la somme de \$4,000.

Les échevins n'ont pas voulu prendre de décision hier soir, mais on a formé un comité chargé de s'occuper de la chose. Ce comité est sous la présidence de l'échevin Ethier qui est chargé de voir à tout ce qui rapporte à cette question et de faire un rapport au conseil.

On demandera aussi au secrétaire provincial d'expliquer quelque peu les projets du gouvernement qui se rapportent aux logements ouvriers. Le secrétaire provincial devra donner une description complète des maisons à construire, le coût, les matériaux, les dimensions, etc. Le travail pourra alors se faire d'une manière plus pratique.

M. H. C. Bellow offre à la ville un terrain vacant qui lui appartient afin d'en faire un patinoire pour les garçons et fillettes qui demeurent aux environs du boulevard Saint-Joseph. La ville devra cependant y mettre une couche de glace et l'entretenir. Cette proposition a été acceptée.

À la fin de la séance, l'échevin Munro annonce son intention de se retirer de l'armée municipale. Avant de partir cependant, il paye un tribut d'hommages au maire et à tous les échevins, qui, toujours se sont appliqués à travailler dans l'intérêt de la ville. Le maire et l'échevin Sawyer ont tous deux exprimé les regrets que leur causait le départ et ont remercié M. Munro des bons services qu'il avait donnés à la ville.

La séance était sous la présidence du maire Beaubien. Assistants : les échevins Sawyer, Cooke, Piché, Munro, Gauthier, Messier, Rolland et Ethier.

LA SEINE DÉBORDE DE FAÇON INQUIÉTANTE

Paris, 9. — L'eau de la Seine continue à monter rapidement et à atteindre hier, son plus haut niveau depuis le commencement de l'inondation. La navigation sur la Seine est complètement interrompue ; le charbon qui devait être transporté par cette route doit rester sur les quais et ce depuis le 3 janvier. Plusieurs barges avec un chargement de farine ont cherché refuge sur les rives avant d'avoir atteint Paris. Des boulangers ont dû fermer leurs portes par suite du manque de farine.

La pluie a cessé et le baromètre s'élève sensiblement. Le temps est clair mais le fleuve monte toujours. L'eau a atteint son point culminant au pont d'Austerlitz ; les eaux ont aussi atteint une bonne hauteur au Pont-Neuf, au Pont-St-Michel et au Pont-des-Arts. Une foule de personnes sont massées sur les rives de la Seine et se remémorent avec anxiété les inondations de 1910. Le chemin de fer à la gare des Invalides est complètement inondé à plusieurs endroits. Le quai Voltaire et le quai du Louvre disparaissent sous les eaux.

L'Yonne et la Marne menacent aussi de causer des inondations.

LA FERMETURE LES PATRONS EN SONT CHANDS DÉTAILLANTS. LA MAJORITÉ APPROUVE LE PROJET DE FERMETURE DES MAGASINS PLUS DE DEUX SOIRS PAR SEMAINE.

Hier soir à 8 heures a eu lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, sous la présidence de M. Arthur Léger, une réunion des marchands détaillants de la ville où a été discutée la question de la fermeture de bon ne heure. Une centaine de membres de l'association étaient présents.

M. Léger, après l'ouverture de l'assemblée, exprime ses remerciements aux membres présents et définit l'attitude de neutralité adoptée sur la question par le comité. La question déjà mise à l'étude par deux sections de la ligue a démontré l'accentuation du mouvement en faveur de la fermeture de bonne heure mais la direction ne prendra aucune décision tant que les diverses autres sections n'auront pas été consultées. Il y a d'ailleurs un règlement mis en vigueur depuis 1906 qui prescrit la fermeture de bonne heure pour deux jours par semaine ; il a donné de bons résultats et peut servir de point d'orientation à la ligue pour l'avenir. Quinze pour cent des membres de la ligue appelés à se prononcer sur le projet par lettres particulières lui ont accordé une majorité approbative. Il s'agit donc à l'heure actuelle de définir s'il y a opportunité à amender l'acte municipal et d'augmenter le nombre des soirs de fermeture.

M. Trahan, secrétaire de la ligue pour le Dominion, décrit ensuite les conditions du travail dans les diverses cités du Dominion sous le rapport des heures de travail. Il croit pour sa part que la mentalité des classes ouvrières amènera forcément la solution de la question en faveur de la fermeture de bonne heure ; c'est d'ailleurs à son sens une question d'humanité.

M. H. Waters traduit ensuite en français le discours de son confrère et met en terminant l'opinion que c'est à l'heure actuelle un devoir social que de réduire les heures de travail et qu'on n'a pas le droit de s'y opposer.

La discussion est ensuite ouverte et plusieurs orateurs des différentes branches de l'association émettent des opinions. M. Filion, épiciier, s'oppose au nom de quelques épiciers à un changement quelconque du règlement actuel, en contradiction d'ailleurs avec la majorité des membres de la branche des épiciers qui s'est déjà déclarée en faveur du projet ; le représentant des maisons de fourrures lui succède ; il se dit en faveur du règlement de fermeture ; M. Normandin, représentant des marchands de chaussures, préconise l'idée de la fermeture de bonne heure à l'exclusion des deux derniers jours de la semaine ; l'échevin Elie, représentant des marchands de charbon, déclare que les règlements à l'étude ne changeront en rien les conditions du travail des charbonniers, du fait que la fermeture de bonne heure existe depuis longtemps chez eux ; M. Sauvé, représentant des marchands de fer, appuie cette simple remarque que toutes les villes qui ont la fermeture de bonne heure sont satisfaites du règlement ; il croit cependant que, pour quelque temps, il serait pratique de n'appliquer le règlement que pour les quatre premiers jours de la semaine ; M. Langlier, représentant des marchands de pianos, appuie fortement le nouveau règlement ; M. Gauthier, représentant des marchands de nouveautés, est en faveur de la fermeture quatre soirs par semaine ; il n'y aurait à son sens qu'à former l'éducation du public ; M. Trépanier s'informe s'il y a eu une prévision dans le projet de loi au sujet des marchands de journaux, sur quoi le président répond que le comité avant de rédiger sa résolution étudiera la question dans ses moindres détails de façon à ce que la loi soit rédigée dans le meilleur esprit de justice.

En somme la majorité semble en faveur de quatre jours de fermeture et M. Sansregret propose la résolution suivante, appuyée par l'échevin Elie : "Que le principe d'un amendement au projet de règlement municipal à l'effet d'augmenter le nombre de soirs où les magasins doivent rester fermés est vu favorablement par les principaux représentants des différentes sections." Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Une seconde motion est proposée à l'effet que les soirs de fermeture à être adoptés comprennent les lundis, mardis, mercredis et jeudis de la semaine et que l'heure de fermeture soit 7 heures.

L'assemblée a été dissoute vers 11 heures.

A L'UNION CATHOLIQUE

Lundi, le 13 courant, à 8 h. 30 p.m., dans la salle académique du collège Ste-Marie, l'Union Catholique recevra le capitaine Duthoit et le lieutenant Flory ; ils parleront du rôle de la France durant les derniers mois de la guerre.

Entrée gratuite. Les dames sont admises.

A cause de la séance du dimanche, la séance ordinaire du 12 courant de l'Union Catholique n'aura pas lieu ; mais il y aura séance le dimanche 19 janvier, à 2.30 p.m. (Communiqué.)

CONVOCATION

Nous avons l'honneur d'inviter MM. les membres du "Cercle Pédagogique du Nord" à la réunion régulière du 10 janvier au lieu ordinaire des séances.

Sujet à l'étude : Quel procédé employer pour rendre réellement fructueux l'enseignement de la langue maternelle.

Julius-J. TANGUAY, Président. (Communiqué.)

LE DÉFAUT DE JURIDICTION

C'EST LE MOTIF QU'INVOQUE LE JUGE GREENSHIELDS POUR REJETER LA DEMANDE DE DOMMAGES D'UN OUVRIER VICTIME D'UN ACCIDENT DANS LA PROVINCE D'ONTARIO.

Le juge Greenshields a tranché une question de droit en renvoyant l'action que George Fullum, charpentier, avait intentée contre la Foundation Company Co., à la suite d'un accident de travail, survenu à Amherstburg, Ontario, alors qu'il était à l'emploi de la demanderesse.

Comme Fullum avait basé sa poursuite sur l'article 1053 du code civil de la province de Québec, parce que la compagnie avait son bureau principal à Montréal, et qu'il avait été lui-même engagé à Montréal, il s'agissait de définir si l'affaire tombait sous la juridiction de la loi ontarienne ou bien sous la loi des accidents de travail de la province de Québec. Le juge a opté pour la première alternative.

La compagnie défenderesse a nié toute responsabilité de l'accident et soumis que le demandeur n'avait aucun droit de recours contre elle dans la province de Québec. En Ontario, la loi connue sous le nom de "Workmen's Compensation Act", oblige toute compagnie de construction à contribuer à un fonds d'accident, et la relève en même temps de toute responsabilité envers ses employés qui peuvent s'infliger des blessures au cours de leur travail.

Le seul recours de Fullum, prétendait la compagnie, était de s'adresser directement au "Workmen's Compensation Board", afin d'obtenir davantage, si la compagnie était reconnue dans le tort.

Le juge a tranché toute la difficulté en statuant que l'action présente est basée sur un tort purement et simplement ; que ce tort a été commis dans la province d'Ontario et tombe par conséquent sous une autre juridiction ; que la loi ontarienne a seule juridiction en la matière.

L'affaire a été rejetée avec frais. LES ATELIERS DU "HERALD".

M. J.-L. Apedaile, liquidateur, a reçu hier des soumissions pour la vente des ateliers du "Herald", mis en liquidation. L'affaire sera soumise à la considération des inspecteurs de la faillite.

Le "Herald" a publié, à cet effet, l'entrelien suivant : "Les difficultés qui subit le "Herald" ont été celles qu'ont eu à affronter tous les autres journaux par suite du coût élevé des matériaux et du travail ; mais il surviendra une amélioration

avant longtemps et le "Herald" offrira un placement avantageux pour celui qui projette de se lancer dans la carrière du journalisme."

ALPHONSE XIII EN AMÉRIQUE LATINE

Buenos-Ayres, 8. — On rapporte de Madrid que le roi Alphonse XIII a déclaré, lors d'une entrevue, qu'il espérait visiter bientôt les républiques de l'Amérique du sud. Le roi a ajouté :

"Elles (les républiques de l'Amérique du sud) ainsi que nous, sommes appelés à jouer un grand rôle dans l'histoire future du monde."

LES BILLETS DE LOZEAU

La troisième série des billets de Lozeau est en vente au Devoir ainsi que chez l'auteur, 343, rue Drolet, et dans les bonnes librairies de la province, 50 sous l'unité, 55 sous par la poste. Les deux premières sont épuisées.

Et chacun d'eux, depuis le moins dispendieux jusqu'au plus cher, est garanti vous donner satisfaction ou votre argent vous sera remboursé. C'est le principe de "SATISFACTION" ou "ARGENT REMIS" qui a fait de "Valiquette" l'établissement le plus progressif de l'Est du Canada.

Nos prix marqués en chiffres ordinaires, est un autre fort argument. Considérez comment ces prix marqués en chiffres connus, concourent à rendre notre 20% d'escompte, absolument authentique et vrai.

Quand "Valiquette" offre un escompte de 20%, c'est dans l'intention d'être et c'est réellement une économie réalisée sur le prix régulier. Venez et vous vous convaincrez.

20 P. C. D'ESCOMPTÉ

Durant notre Vente de Janvier

M. Valiquette

471-477 RUE STE. CATHERINE EST

MOBILIERS DE SALLE A MANGER DEPUIS \$65.00

JUSQU'À \$750.00, A

20 p.c. de réduction

Et chacun d'eux, depuis le moins dispendieux jusqu'au plus cher, est garanti vous donner satisfaction ou votre argent vous sera remboursé. C'est le principe de "SATISFACTION" ou "ARGENT REMIS" qui a fait de "Valiquette" l'établissement le plus progressif de l'Est du Canada.

Nos prix marqués en chiffres ordinaires, est un autre fort argument. Considérez comment ces prix mar

1ere Grande Vente de 1919

TROIS JOURS

vendredi, samedi et lundi,
Les 10, 11 et 13 Janvier

L'année qui vient de se terminer a été mémorable en événements extraordinaires de toutes sortes; au point de vue de notre commerce, 1918 a été fertile aussi en choses d'importance économique; si vous jetez un regard rétrospectif, vous conviendrez que la série de nos grandes ventes forme une chaîne ininterrompue d'occasions d'économies et de satisfaction. Toute personne, qui a assisté à l'une ou à l'autre de nos ventes, n'a jamais été déçue, car nous annonçons purement et simplement de véritables valeurs et réductions. Nous nous appliquons à varier les aubaines de nos ventes, voilà pourquoi elles ont votre prédilection et reçoivent toujours votre attention.

Dès l'aurore de l'année qui se lève, nous annonçons une grande vente de 3 jours; il y a des valeurs, des aubaines et des réductions de toutes sortes et pour tous.

Nous avons employé et nous avons écrit les grands mots de valeur et de réduction, laissez-nous prouver durant cette vente que ces mots ont une véritable signification.

3 JOURS: VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI, LES 10, 11 ET 13 JANVIER

ETTOFFES A ROBES

10 pièces de serge, tout laine, 54 pouces de large, très fine, bleu marine, noir, brun, gris taupe, Valant 5.00, pour **3.39**

SPECIAL POUR 3 JOURS

De 10 à 11 $\frac{1}{2}$, et 2 à 4 heures
5 pièces de serge tout laine, bleu marine, 54 pouces de large, Valant 3.50, pour **2.00**

SPECIAL

10 pièces de velours corduroi, bleu marine, bonne qualité, Valant .75, pour **.39**
50 pièces d'étoffes à manteau, grande variété de qualités et couleurs, balance d'assortiment, Valant 5.00 à 7.00, pour **3.98**

SPECIAL

4 pièces de saletie noire, bien fournie, très pesante, Valant 6.50, pour **4.98**
Valant 10.00, pour **6.95**

75 pièces d'étoffes à robes, couleurs et qualités assorties, Valant .59 à .75, pour **.39**
75 pièces d'étoffes à robes, couleurs et qualités assorties, Valant 1.75, pour **1.19**

SPECIAL

Un lot d'étoffes à robes et à costumes, balancées de pièces, beau choix de couleurs, Valant 4.50 à 8.00, pour **3.59**

LAINAGES

Tuques en laine broyée pour enfants, deux couleurs, Valant 1.25, pour **.69**
Vestes en laine pour enfants, bleu et rouge, rose, avec collet et ceinture blancs, Valant 3.50, pour **2.59**
Vestes en laine pour dames, couleurs assorties, Valant 5.50, pour **3.98**
Valant 8.50, pour **6.98**
Valant 9.00, pour **7.98**
Vestes en laine broyée pour dames, corail, blanc, rose pâle et ambre, Valant 15.00, pour **12.00**

SPECIAL

Vestes en laine pour dames, gris, bleu, blanc, bleu marine, comprenant quelques-unes avec ceinture, Valant 7.00 à 8.00, pour **4.98**

COLLETS DE FANTAISIE

Collets en crêpe de Chine, crêpe Georgette et soie, Valant .50, pour **.39**
Collets en crêpe Georgette et en soie, Valant 1.50 à 2.00, pour **1.25**

BAS

Bas en laine noire, très pesants, grandeurs, 8 $\frac{1}{2}$ et 9 seulement, Valant de 1.75, notre prix **1.49**
Bas en laine noire pour dames et garçons, grandeurs 8 à 10, Valant de 1.00, notre prix **.89**
Bas en laine noire pour garçons, toutes les grandeurs, Notre prix spécial **.75**
Bas en cachemire noir pour dames, grandeurs 8 $\frac{1}{2}$ à 10, Valant de .75, notre prix **.49**
Bas en cachemire noir pour dames, grandeurs 8 $\frac{1}{2}$ à 10, Notre prix **.69**

RUBAN

Ruban en soie taffetas, couleurs assorties, numéros 1-3-5-9-16, en pièces de 18 verges, Notre prix spécial **.15** la pièce

SACOCHE

Sacoches en cuir noir et couleurs pour dames, Belle valeur à **.98**

DOUILLETES

50 douillettes en soie pour berceaux, bleu pâle et rose pâle, LOT No 1, Régulier 2.50, réduit à **1.98**
LOT No 2, Valant jusqu'à 4.50, réduit à **2.49**

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES ET ENFANTS

50 douzaines de camisoles en laine et coton pour dames, Valant de .75 à 1.00, notre prix **.69**
25 douzaines de camisoles pour dames, avec manches longues, Valant de .75, notre prix **.49**
15 douzaines de camisoles pesantes pour enfants, grandeurs 7 à 12 ans, Réduit à **.39**
La balance de nos camisoles pour enfants, grandeurs assorties, Notre prix, **.29**

SPECIAL

10 douzaines de camisoles, marque "Penman" en cachemire blanc, Valeur de 3.50, notre prix **2.00**

CEINTURES

Ceintures en cuir verni, noir, blanc, brun, drab, Valant .35, pour **.25**

CACHE-POINT

Cache-point de couleurs, en pièces de 6 verges, Réduit à **.05**

MERCERIE

SOUS-VETEMENTS EN LAINE

Un lot de corps et caleçons en laine écossaise, lignes désassorties, Valant jusqu'à 2.25, réduit à **1.25**
Corps et caleçons par côtes, très pesant, Valant 1.75, réduit à **1.39**
Corps et caleçons en laine Union pour garçons, grandeurs 24 à 32, Valant 1.00, réduit à **.75**

CHEMISES

15 douzaines de chemises en jersey, noir ou bleu marine, Valant 1.75, réduit à **1.50**
50 douzaines de chemises en percale de couleurs, fond blanc, avec rayures, grandeurs 14 $\frac{1}{2}$ à 17, Valant 1.00, réduit à **.69**
Un lot de chemises de fantaisie, grandeurs assorties, avec poignets et devant en soie, Valant jusqu'à 3.00, réduit à **1.75**

CASQUETTES

Casquettes en étoffe de laine, gris foncé avec bande de fourrure, Valant 1.75, réduit à **1.39**
Casquettes en tweed pour garçons, qualités et couleurs assorties, Valant .90, réduit à **.75**
Un lot de jersers en laine, avec boutons sur l'épaule, grandeurs 18, 20 et 22, gris, brun, bleu marine, Valant 1.25, réduit à **.85**
Chandails en laine et coton, avec collet militaire, grandeurs 28, 30 et 32, Valant 2.25, réduit à **1.75**
Un lot de chaussons par côtes, gris, très pesant, Valant .85, réduit à **.50**
Chaussons en laine noire, par côtes, grandeurs 9 $\frac{1}{2}$ à 11, Valant .75, réduit à **.69**
Chaussons en laine et coton, par côtes, très pesant, Valant .65, réduit à **.50**

SPECIAL

Durant cette vente de 3 jours, tous nos gants et mitaines de travail sont mis en vente à des prix radicalement réduits; nous avons une grande variété de toutes les qualités.

COTON A DRAPS

10 pièces de coton à draps, blanc, 2 verges de large, Régulier .75, réduit à **.59**
5 pces de coton à draps, non blanchi, imitation de toile, largeur 7-4, Régulier .70, réduit à **.49**
2 verges de large, Régulier .70, réduit à **.55**
50 douzaines de taies d'oreillers, en coton blanc, 40 et 44 pouces de large, Régulier .45, réduit à **.29**
10 pièces de toile à nappe, blanche, 58 pouces de large, Régulier 1.00, réduit à **.69**
5 douzaines de centres de tables, en dentelle Renaissance, rond seulement, Régulier 4.00, réduit à **1.49**

GARNITURES DE MAISON

SPECIAL

200 échantillons de rideaux en net blanc, et ivoire, 2 verges $\frac{1}{2}$ de long, Notre prix spécial **.98**
20 pièces de net blanc à rideaux, 54 pouces de large, Régulier .50, réduit à **.35**
200 paires de rideaux en marquise, ivoire et beige, 3 verges de long, Valant jusqu'à 8.00, réduit à **5.49**

COUVERTURES EN LAINE

10 paires de couvertures en laine blanche, Grandeurs 60 x 76, Régulier 10.00, réduit à **6.98**
25 paires, grandeurs 60 x 80 et 64 x 84, Régulier 15.00, réduit à **9.98**
12 paires, grandeurs 68 x 85, Régulier 25.00, réduit à **17.49**
12 paires, grandeurs 56 x 76, Régulier 9.50, réduit à **6.98**
25 paires de couvertures blanches, en flanelle édredon, grandeurs 68 x 72, Régulier 8.00, réduit à **4.98**

Bonne et heureuse année à tous; que 1919 apporte à tous la joie, la prospérité et le bonheur; que la paix habite chaque foyer; tels sont les vœux que la direction et le personnel de notre établissement font à l'occasion du Nouvel An.

Nous adressons un cordial merci à ceux qui nous ont favorisés de leur encouragement en 1918, à ceux qui n'ont pas l'habitude de magasiner ici, nous souhaitons de prendre le chemin qui conduit ici, car c'est la route la plus certaine vers la satisfaction et l'économie. En un mot, nous espérons que 1919 verra se resserrer davantage nos relations.

COUVERTURES EN FLANELLETTE

100 paires de couvertures en flanellette blanche ou grise, Grandeurs 10-4, réduit à **2.98**
Grandeurs 11-4, réduit à **3.49**
Grandeurs 12-4, réduit à **4.29**

CONFECTION

Blouses en crêpe de Chine de soie, jolies couleurs, Valeur de 5.00, notre prix **2.95**
Blouses en soie japonaise, jolis modèles, Valeur de 3.50, notre prix **2.95**
Blouses en lawn noir, bonne qualité, collet réversible, Valeur de 2.50, notre prix **1.95**
Jupons en moirette noire, bonne qualité, Valeur de 1.50, notre prix **.98**
Jupons en satin noir, pesant, avec grands volants, Valeur de 2.50, notre prix **1.95**
Peignoirs en flanellette de couleurs, Valeur de 2.00, notre prix **1.65**
Peignoirs en crêpon fleuri, couleurs assorties, Valant 1.00, notre prix **.65**
Jupons en flanellette blanche et grise, Valeur de 1.25, notre prix **.75**
Robes de maison en indienne rayée noir et blanc, bien confectionnées, grandeurs 36 à 50, Notre prix **1.95**
Kimonos en flanellette fleurie, couleurs assorties, avec garnitures de satin, Valeur de 4.00, notre prix **2.65**

GANTS POUR DAMES ET ENFANTS

La classique main de fer sous le gant de velours a broyé les prix élevés, seuls les prix économiques subsistent.
Gants en chevreau, couleurs et grandeurs assorties, Régulier 3.50, réduit à **2.49**
Régulier 2.00, réduit à **1.49**
Gants en chevreau, gris, brun, noir, blanc, avec côtes noires, Régulier 3.00, réduit à **2.49**
Gants en chamoisette, gris, naturel, noir, blanc, avec côtes noires, Régulier 1.25, réduit à **.98**
Gants en cachemire pour enfants, gris, brun, blanc et bleu marine, Régulier .40, réduit à **.25**
Gants en laine, gris, naturel, bleu marine, blanc et noir, Régulier 1.00, réduit à **.59**
Régulier .50, réduit à **.39**
Gants en laine, noir et blanc, Régulier .50, réduit à **.39**

ROBES DE NUIT

Robes de nuit, pour dames, Valant 1.50, pour **.98**

BONNETTES

La balance de nos bonnettes pour enfants, Pour écouler à **.98**

CACHE-CORSET

Cache-corset, une valeur spéciale à **.39**
Valant 2.00, pour **.98**

SOUS-SOL

TAPIS ET PRELARTS

25 pièces de prélat, marque Feltol, grande variété de dessins, afin de faire connaître cette ligne de prélat, nous l'offrons au prix spécial de **.50** la verge carrée.

500 verges seulement de prélat en coupons, 3 et 4 verges de large, linoléum canadien et prélat anglais, envers verni, soldes de pièces jusqu'à 25 verges carrées, patrons fleuris et quadrillés, Valant 1.50, réduit à **1.00** la verge carrée.
5 rouleaux de bon prélat incrusté (Inlaid), dessins ineffaçables, Valeur actuelle 2.25, Notre prix **1.65** la verge carrée

RUGS EN PRELART, RUGS CONGOLEUM

Nous avons en mains un assortiment complet de ces rugs en prélat et congoleum, dans les grandeurs suivantes:

1 $\frac{1}{2}$ x 2 $\frac{1}{2}$ sur toile, Valant 5.00, pour **3.50**
2 x 3 Congoeum, Valant 12.00, pour **8.50**
2 $\frac{1}{2}$ x 3 couleurs pâles, Valant 14.00, pour **10.00**
3 x 3 Valant 16.00, pour **11.50**
2 $\frac{1}{2}$ x 3 $\frac{1}{2}$ prélat sur-toile, Valant 13.00, pour **10.00**
3 x 3 $\frac{1}{2}$ Valant 17.00, pour **13.50**
3 x 4 Congoeum, Valant 18.00, pour **16.00**
3 x 4 Linoléum, sur toile, Valant 22.00, pour **18.00**
10 rouleaux de prélat pour chemin, 36 pouces de large, grand choix de dessins, couleurs garanties, 36 pouces de large, Valant 75, pour **.65**

22 pouces $\frac{1}{2}$ de large, Valant .55, pour **.43**
18 pouces de large, Valant .45, pour **.33**
25 douzaines de jolis rugs en velours et Bruxelles, avec frange, Réduit à **.45** et **.50**

Grand choix de tapis pour passage et escalier, en bon jute lavable, et réversible, $\frac{1}{2}$ de verge de large, Valant .65, pour **.50**
 $\frac{1}{2}$ de verge de large, Valant .50, pour **.40**
8 rouleaux de meilleur tapis de passage et escalier, qualité Bruxelles, Velours Wilton et Axminster, couleurs assorties, $\frac{1}{2}$ de verge de large, Valant 5.00 pour **3.25**
 $\frac{1}{2}$ de verge de large, Valant 4.00, pour **3.50**

CARPETTES "L. N. MESSIER" SPECIAL

Carpettes de tapestry solide, dans les nuances les plus nouvelles, couleurs pâles et foncées, assorties, grandeur 3 x 3 $\frac{1}{2}$, Valant 25.00, réduit à **19.00**
Un lot de carpettes en velours Axminster, Wilton et Bruxelles, 10 carpettes en tout: 1 seule, grandeur 2 $\frac{1}{2}$ x 3, vert et rose, Valant 30.00, pour **24.00**

2 seulement, grandeur 3 $\frac{1}{2}$ x 3, vert et rose, drab et rose, Valant 40.00, réduit à **30.00**
Grandeurs 3 x 3, en Bruxelles, gris et vieux rose, brun et rose, Valant 50.00, pour **40.00**
Grandeur 3 x 3 $\frac{1}{2}$, Axminster, drab et rose, vert et rose, Valant 65.00, réduit à **45.00**

FLANELLETTE, COTON, ETC.

25 pièces de crêpon fleuri, couleurs assorties, Valant .35, pour **.19**
50 pièces de zéphir rayé, uni et quadrillé, Valant .35, pour **.19**
1 caisse de popeline mercisée, couleurs assorties, Valant .75, pour **.39**
25 pièces de flanellette rayée, 30 pouces de large, Valant .30, pour **.23**
25 pièces de flanellette rayée, 36 pouces de large, couleurs assorties, Valant .35, pour **.29**
50 pièces de coton jaune, très fort, Valant .25, pour **.15**
50 pièces de coton jaune, 36 pouces de large, Valant .30, pour **.25**
25 pièces de flanellette blanche, 28 pouces de large, Valant .29, pour **.21**
La balance de nos flanellettes édredon, Valant .59, pour **.39**
Une caisse de mousseline quadrillée pour tabliers, Valant .25, pour **.21**
40 pièces de coton jaune, 40 pouces de large, Valant .40, pour **.29**
40 pièces de coton blanc, 36 pouces de large, belle valeur, Valant .25, pour **.19**
50 pièces de coton blanc, pour lingerie, Valant .30, pour **.25**
35 pièces de coton blanc, fini toile, Valant .50, pour **.35**
50 pièces de coton jaune, 36 pouces de large, Valant .25, pour **.19**
50 pièces de coton blanc "Long Cloth", 36 pouces de large, Valant .35, pour **.25**

TEL ST LOUIS 3460

L. N. Messier
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

847-849-851 AVE. MONT-ROYAL EST MONTREAL

La Vie Sportive

LE NATIONAL ET LE LAVAL EN PRÉSENCE

Ces deux équipes se disputeront la victoire ce soir au patinoir Jubilé — Autre partie entre les Stars et l'Hochelaga, champion de la ligue Montréal.

Le programme de la Ligue de hockey Montréal ce soir au Jubilé sera selon toute apparence l'un des meilleurs de sa saison. En effet, les trois clubs canadiens-français qui ont tous fait un glorieux début de saison sont à l'affiche avec les Stars.

Dans la première joute de la soirée, l'on verra le Laval disputer la victoire au National, et dans la seconde, l'Hochelaga fera face aux Stars qui ont fait partie nulle de 2 à 2 lundi avec le Saint-Anne. Un tel programme devrait enthousiasmer tous les fervents de hockey.

Depuis son ouverture officielle, le 30 décembre dernier, la Ligue Montréal a joué des parties qui ont tout simplement émerveillé les connaisseurs. Chacun s'est rendu compte que la ligue se composait d'étoiles et que ses exhibitions étaient du sport dans toute la force du mot. La course au championnat promet d'être entraînant au possible.

L'Hochelaga est actuellement en tête de la ligue avec deux victoires

mais le National, le Laval et le Saint-Anne sont de formidables adversaires. Les Stars sont aussi un concurrent dangereux, car ils possèdent une équipe composée de joueurs habiles, adroits à tirer et luttant avec un ensemble remarquable. Ils ont en outre un gardien de buts phénoménal. Pour ce qui est des Garnets, tout ce qui leur manque, c'est un peu plus de jeu d'ensemble.

La partie entre le Laval et le National promet d'être une lutte sensationnelle, émuante et scientifique, car les deux équipes rivales jouent strictement et simplement au hockey. Les deux clubs se composent de sportsmen dans toute la force du mot, et c'est du vrai hockey qu'ils veulent donner au public. Tous les partisans des deux clubs seront certainement ce soir au Jubilé pour les voir à l'œuvre. La joute Hochelaga-Stars sera aussi un régal. Les champions remporteront-ils une nouvelle victoire? Les Stars luttent-ils désespérément et livreront-ils un combat mémorable.

LES NOUVEAUX OFFICIERS DE L'UNION LOCALE

M. Oscar Lalonde, du Tricolore de Maisonneuve, a été choisi comme président — La pendaïon de la Crémillère remplacera le Union Tramp.

Une quinzaine de clubs étaient représentés à l'assemblée annuelle de l'Union des Clubs de Raquetteurs de Montréal, tenue hier soir, au palais du National, rue Cherrier. Cette réunion était sous la présidence de M. Mongeau et les autres officiers présents étaient MM. Lalonde, Livingston, Scullion, Lapointe, Decelles, Savard, Durocher et autres.

Après la lecture des minutes et l'adoption des rapports annuels, l'on nomma M. Savard, président d'Action, MM. Beausoleil et Foisy, scrutateurs, et l'on procéda au choix des officiers pour la prochaine saison.

MM. Mongeau et Lapointe furent mis en nomination à la charge de président, mais déclineront cet honneur. L'on proposa M. Oscar Lalonde, ancien échiquier de Maisonneuve et président du Tricolore, qui fut élu par acclamation. Pour la charge de premier vice-président, M. Dave Livingston, du Beaver, l'emporta par une voix sur M. Scullion, du Richmond, mais ce dernier fut élu par acclamation, comme deuxième vice-président.

Les autres officiers élus, hier soir, furent les suivants : M. G. G. Beausoleil, du Montagnard, trésorier ; M. Foisy, du Trappeur, secrétaire ; M. Seguin, de la Casquette, C. Cardin, du National, D.

UN VÉRITABLE SUCCÈS POUR LE CLUB LE MONTAGNARD

Le Montagnard a remporté un éclatant succès avec sa première sortie officielle en raquette, hier soir, alors que plus de vingt membres accompagnés de leurs femmes avaient revêtu le costume pour la circonstance. Les lurons du Montagnard s'étaient donné rendez-vous au Mont-Royal et du Parc et à 8 heures 30, ils montèrent dans le tramway qui devait les conduire à Saint-Laurent. Au Boulevard, ils chausseront la raquette et à la fin de l'indienne ils se rendirent au chalet du club, à Cartierville, en suivant le boulevard Monkland et le boulevard Gouin. À l'arrivée des raquetteurs à la maison du club, M. E. Le François, président de cette fête, souhaita la bienvenue et remercia les membres de s'être rendus en

aussi grand nombre. Les raquetteurs du Montagnard qui savent toujours bien s'amuser, se mirent immédiatement en train de passer une agréable soirée, et l'on peut dire que la plus franche gaieté n'a cessé de régner. Il y eut chant, ainsi que déclamation et sauterie. Après s'être amusés gaiement, les lurons firent honneur à un succulent dîner, puis l'on reprit le chemin de la ville. Pendant le trajet et au chalet, M. Albert Dufort rendit la note gaie par sa musique et ses imitations. Les membres du Montagnard auront une autre sortie dimanche prochain, alors qu'ils se rendront à Saint-Vincent de Paul. Le départ aura lieu à 9 heures, du viaduc de la rue Saint-Denis. Que tous soient présents.

BRILLANT BOXEUR AU PARC SOHMER

TED LEWIS EST L'UN DES PLUS MERVEILLEUX BOXEURS QUI SOIENT AUJOURD'HUI — GEORGES RIVET AURA FORT À FAIRE POUR LUI TENIR TÊTE.

Interrompu pendant le temps des fêtes, le sport de la boxe va reprendre avec plus d'intensité que jamais. Mercredi prochain, les amateurs de sport de la métropole auront l'occasion de voir un champion dans l'arène. Dans la classe des champions, il y a de nombreuses variétés, mais celui que nous verrons à l'œuvre la semaine prochaine, est une étoile, une vraie merveille. Ted Lewis qui viendra ici faire face à Georges Rivet est l'un des boxeurs les plus rapides et les plus scientifiques qui soient aujourd'hui. Lewis est déjà venu à Montréal auparavant et il a enthousiasmé tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. De fait, Ted Lewis est le boxeur le plus brillant qui soit jamais venu ici. Extraordinairement agiles sur ses pieds, il danse pendant que son poing cogne et joue sur la figure de son adversaire. Lewis frappe réellement où il veut et quand il veut. C'est une merveille, un phénomène. Ce qui est admirable à voir, c'est son adresse

à éviter les coups de l'adversaire, en penchant la tête à droite, à gauche, en se renversant la tête en arrière ou en reculant légèrement. Les fervents de boxe qui ont admiré Freddie Welsh verront en Lewis un boxeur encore plus parfait, plus brillant. C'est donc dire que Georges Rivet n'aura pas une tâche facile lorsqu'il entrera mercredi soir dans l'arène du Parc Sohmer, pour faire face à Ted Lewis. Rivet devra avoir recours à tous ses moyens pour ne pas se faire couler sur le carreau. Le public verra du beau sport.

TROPHÉE STRACHAN

Une rencontre qui intéresse vivement tous les joueurs de quilles et tous les amateurs de ce beau sport d'intérieur est sans contredit la partie de ce soir pour la coupe Strachan, entre Lamoureux et Bédard, détenteurs actuels du trophée, contre Lessner et Weinfield. Cette joute sera disputée aux allées Electra et commencera à 8 heures 30 précises. Le public est cordialement invité.

IL Y AURA FOULE CE SOIR AU PATINOIR VICTORIA

Les quatre meilleurs clubs de la ligue de la Cité se rencontreront dans de grandes exhibitions de hockey.

La Ligue de la Cité affiche un programme exceptionnel, ce soir, au Victoria, rue Drummond, alors que les clubs suivants viendront aux prises :
8.00 Loyola vs Vickers.
9.15 McGill vs Victoria.

La partie entre les collégiens du Loyola et les Canadian Vickers sera le lever du rideau, et les amateurs assisteront à une joute intéressante. Après leur victoire de lundi dernier sur le McGill, champion de l'hiver passé, ils ont surpris les amateurs et démontré l'évidence qu'ils seraient, malgré la

jeunesse de leurs porte-couleurs, de sérieux concurrents pour le championnat. Les Vickers, qui ont, de leur côté, vaincu les Shamrock, la semaine dernière, seront de dangereux compétiteurs, et la lutte entre les deux équipes sera émuante au possible.

La finale, entre le McGill et le Victoria, sera certainement la pièce de résistance de la soirée. Le McGill a éprouvé une désagréable surprise, lundi dernier, lorsque battu par les Loyola, mais, il s'est entraîné minutieusement depuis pour sa rencontre de ce soir.

LIGUE DE CROQUET NATIONALE DE MONTREAL

La saison 1919 de la Ligue de Croquet Nationale de Montréal s'annonce comme étant pour être l'une des plus intéressantes que l'on puisse souhaiter, car cette année il y a cinq clubs qui font parties de cette puissante ligue, chose qui ne s'est pas vue depuis un grand nombre d'années, et la lutte pour le championnat sera sans aucun doute des plus contestées.

L'élection des directeurs de la saison a eu lieu dernièrement et donna le résultat suivant :

Président, J. H. Mathieu, du club Ste-Marie; 1er vice-président, N. Corbeil, du club Laurier; 2me vice-président, H. Laurin, du club Canadien; secrétaire, J. Picard, du club National; trésorier, J.-E. Lacasse, du club St-Edouard.

L'ouverture de la ligue aura lieu dimanche le 12 courant, alors que le club Ste-Marie (champion de 1918) recevra la visite du club National, les parties entre ces deux clubs sont toujours des plus intéressantes. L'équipe du Ste-Marie sera choisie parmi les joueurs suivants : J. Aubry, A. Bédard, A. Bélanger, W. Bélanger, A. Brault, J. Côté, L. Daoust, A. Desroches, J. Durocher, H. Fyfe, S. Gamache, O. Lavoie, D. Mathieu, J.-M. Mathieu (champion de Montréal), L. Mathieu et A. Séguin.

À la même date le club St-Edouard ira rendre visite au club

Laurier. Tous les amateurs du jeu de croquet sont cordialement invités à assister à ces différentes rencontres.

Voici les adresses des différents clubs de la ligue :

Club Ste-Marie, 193a, rue Champlain.
Club National, 1631, avenue Papineau.
Club St-Edouard, 2542, rue Drolet.
Club Laurier, 503, rue Bréboeuf.
Club Canadien, 404, avenue Valois.

ECHELLE DES PARTIES, SAISON 1919

12 janv. National vs Ste-Marie.	
12 janv. St-Edouard vs Laurier.	
19 janv. Canadien vs National.	
26 janv. Ste-Marie vs St-Edouard.	
2 fév. Laurier vs Canadien.	
9 fév. National vs St-Edouard.	
16 fév. Canadien vs Ste-Marie.	
23 fév. Laurier vs National.	
30 fév. Ste-Marie vs Canadien.	
6 mars. Ste-Marie vs National.	
13 mars. Laurier vs St-Edouard.	
20 mars. National vs Canadien.	
27 mars. St-Edouard vs Ste-Marie.	
30 mars. Canadien vs Laurier.	
6 avril. Ste-Marie vs Canadien.	
13 avril. National vs Laurier.	
20 avril. Laurier vs Ste-Marie.	
27 avril. Canadien vs St-Edouard.	

LA M. S. C. EST CHAMPION

La partie de polo aquatique, hier soir au Y.M.C.A., entre le M.S.C. et le M.A.A.A. a été des plus mouvementées. Comme cette partie était pour le championnat du Canada, il s'agissait d'une partie de détail, on s'attendait à ce qu'elle fut très contestée. L'événement a répondu à l'expectative et pour la première fois, on s'est battu et l'arbitre Moore a été obligé de se jeter dans l'eau. À un moment donné, Schneider et Fisk en vinrent aux mains et il fut de même de la plupart de leurs partisans. La bataille se continua jusqu'à la fin.

Heureusement que durant la partie, l'arbitre Moore et le juge Garipey conservèrent leur sang froid et firent appel à la bonne volonté des spectateurs. Cette attitude de juges empêcha une bagarre générale.

La joute se termina par un résultat de 2 à 1 en faveur du Montréal Swimming Club qui décroche le championnat.

Alignement :

M.S.C.	Buts	M.A.A.A.
Walton	Défenses	Carlin
Foran	Défenses	Vening
Schneider	Défenses	Urquhart
Vernot	Avant	Parsons
Gathercole	Avant	Fisk
C. Foran	Avant	Jones

Le M.A.A.A. a l'intention de protester à la partie, mais les arbitres disent qu'il n'y a aucune raison parce que les deux nageurs en défaut ont été expulsés pour la balance de la partie.

AU ROND MONT-ROYAL LES VENDREDIS SOIRS

Ceux qui suivent de près la ligne de la Bien-Etre de la Jeunesse au rond Mont-Royal tous les vendredis soirs de 8 à 11 heures sont étonnés de voir toute l'activité qu'elle déploie et avec quelle science elle joue ses parties. L'assistance est toujours très nombreuse, car on sait que l'on a beaucoup plus que pour son argent. Assister à trois parties pour 25 sous se voit rarement.

Ce n'est pas malin de dire qu'une puissance est là pour couvrir les dépenses encourues. Dans tous les cas, cette ligue va bien, et fait l'honneur de la société à laquelle elle appartient.

Les parties seront jouées ce soir dans l'ordre suivant : de 8 à 9 h. : L'Aiglon vs Garde du Lac; de 9 à 10 h. : St-François-Xavier vs le Nord; de 10 à 11 h. : le St-Clément vs Canadien Delorimier.

L'OUVERTURE DES TOURNIS AURA LIEU DEMAIN

C'est demain soir qu'aura lieu au cercle de Billard St-Pierre, rue Visitation, l'ouverture des grands tournois de billard et de billard à blouses, organisés spécialement pour les membres du cercle, et auxquels prennent part plus de 30 de nos bons joueurs.

UNE ASSEMBLÉE DES RAQUETTEURS DU NATIONAL

Tous les membres du club de raquette National sont priés de se réunir au palais du club, rue Cherrier, vendredi soir le 10 courant à 8 heures p.m., pour discuter des questions très importantes, entre autres le voyage à Sorel, le 26 janvier, la sortie à la Pointe aux Trembles le 19 janvier, et former le comité d'organisation pour la grande marche du 16 février.

Que tous sachent que se rendent donc au palais, rue Cherrier, pour vendredi soir.

Donc, que tous les membres se fassent un devoir d'être à leur poste demain soir, afin d'assister à ces deux premières parties, qui promettent d'être très intéressantes.

LE GERANT HILLMAN SE FAIT AMPUTER LE PIED DROIT

Les amateurs de balle au camp apprendront avec intérêt qu'Emile Hillman, le populaire gerant du Royal-Canadien, de la Ligue de balle au camp Nationale Indépendante, s'est fait amputer le pied droit, à l'hôpital Western, hier avant-midi, à la suite d'un accident, dont il fut victime, durant l'été de 1917. Il avait toujours espéré que les hommes de l'art lui sauveraient son membre, mais, toutes les ressources de la science ont échoué, et il a dû se soumettre à l'épreuve du couteau. Il l'a fait bravement, ayant même été en fin de l'opération. Celle-ci semble avoir pleinement réussi, et on ne redoute aucunement les complications. Hillman sera quelques semaines à l'hôpital, et ses amis pourront le voir en s'adressant au "Ward" A, où il sera heureux de les recevoir tous les jours, de 10 heures du matin à 9 heures du soir.

FÊTE ANNUELLE DU MOLIERE

Comme les années passées, le club de raquetteurs le Molier donnera sa fête annuelle dans le cours du mois de janvier. C'est en effet le 22 courant que les nombreux amis de ce populaire club se réuniront pour assister à cette fête annuelle organisée par cette vaillante organisation.

La salle Mont-Royal a été retenue pour cette fête qui remportera à n'en pas douter un éclatant succès. Nous en reparlerons.

LES SERIES DE LA CLASSE "C" DE LA M. B. A.

Les joutes disputées, hier soir dans les séries de la classe "C", de la Montreal Bowling Association, ont donné les résultats suivants :

SECTION 1.

Shamrock	
Sylvester	124 172 130 — 476
Deegan	116 147 142 — 405
Cameron	175 153 190 — 503
Baker	180 160 186 — 526
Scott	188 212 165 — 565
Totaux	828 834 813 — 2475

Cercle Laval

Gravel	167 113 157 — 437
Barrette	144 179 152 — 475
Chartrand	137 194 114 — 445
Becker	176 153 187 — 516
Rolland	122 157 179 — 458
Totaux	746 796 789 — 2331

Laurier

Lévesque	139 151 127 — 417
Roy	125 108 137 — 368
Archambault	131 153 120 — 404
Granchamps	135 120 118 — 373
Theroux	111 154 150 — 415
Totaux	641 686 652 — 1977

Telegraphers

Brittain	160 146 197 — 503
Fitzgerald	135 133 188 — 456
Ferguson	113 154 140 — 407
Galey	167 130 181 — 478
Hague	210 142 180 — 532
Totaux	785 705 886 — 2376

National

Lauzon	136 132 166 — 434
Mignault	96 127 121 — 344
Gondron	136 144 143 — 423
Côté	163 140 159 — 462
Dufresne	152 182 131 — 465
Totaux	683 725 720 — 2128

National Breweries

Fabas	117 118 94 — 329
Lachance	173 125 112 — 410
Turner	151 168 165 — 484
Thompson	187 159 136 — 482
Humphrey	192 146 136 — 474
Totaux	820 716 643 — 2179

SECTION 2

Canadien

Lafranchise	165 107 161 — 433
Laplatte	110 159 174 — 443
Dyotte	132 159 161 — 452
H. Laplatte	125 139 142 — 406
Davignon	131 177 139 — 447
Totaux	663 741 777 — 2181

Brokers

Buckingham	179 161 137 — 477
McFadden	112 134 155 — 401
Weston	154 204 157 — 515
Rocklitz	169 149 158 — 476
Johnston	134 190 191 — 515
Totaux	748 838 798 — 2384

Maisonneuve

Desmarais	145 149 163 — 457
Blanchard	146 124 130 — 400
Lamy	134 148 151 — 436
Paul	172 134 180 — 489
Pelland	153 143 156 — 452
Totaux	753 701 780 — 2234

Electra

Beauchamp	113 112 119 — 344
Lamoureux	96 158 152 — 406
Laporte	152 158 148 — 458
Métayer	126 149 172 — 447
Payette	129 135 156 — 420
Totaux	616 712 747 — 2075

SECTION 3

Florists

Scott	158 145 165 — 468
Hodgson	137 106 121 — 394
Hayward	124 112 145 — 381
J. Hayward	164 133 151 — 428
Eddy	164 145 114 — 423
Totaux	743 641 676 — 2094

Tipperary vert

Dunn	139 142 161 — 442
Nobeck	120 120 165 — 405
Davis	120 169 180 — 469
Goldman	128 96 150 — 374
Denholm	122 160 124 — 406
Totaux	629 687 780 — 2096

Sun Life

Cochrane	142 114 171 — 427
Anthony	166 148 150 — 464
Henderson	118 104 135 — 357
Glassford	173 192 170 — 535
Salter	124 107 157 — 388
Totaux	723 665 783 — 2171

Points

Holt	154 199 145 — 498
Kenny	147 156 183 — 486
Sanderson	195 155 155 — 505
Bel	167 150 152 — 469
Shipton	122 117 136 — 375
Totaux	785 777 771 — 2333

I.A.A.A.

C. Cairo	90 136 123 — 349
S. Cairo	110 130 136 — 376
Delicote	156 108 140 — 404
Mancini	167 149 173 — 489
Martin	125 150 162 — 437
Totaux	648 673 734 — 2055

Carlisle

Emberg	159 119 191 — 469
Amey	156 112 128 — 396
Powers	151 148 135 — 434

C'EST LE CARBONE QUI BRULE DANS LE CHARBON

est pratiquement tout du Carbone. Il est tout chaux — sans matières étrangères qui ne brûlent pas. Donne le même résultat que le charbon dur — tonne pour tonne, et il coûte moins cher.

PRIX, \$11.00 LA TONNE. Livraison restreinte.

N'attendez pas — donnez votre commande aujourd'hui.

TELEPHONEZ LASALLE 397

COKE & COALS, Limited

Ou à votre marchand de combustibles.

Robertson 113 129 123 — 365
H. Powers 194 167 141 — 502
Totaux 773 675 718 — 216

VICTOIRE DU CANADA ET DU ROYAL-CANADIEN

La Ligue de Quilles Nationale Indépendante a repris sa série, hier soir, à la salle Electra, devant un grand nombre d'amateurs.

Le Canada et le Royal-Canadien ont remporté les honneurs de la soirée, le premier obtenant deux parties sur le Métropole, et le second gagnant trois parties contre le Lachine. Le jeu fut magnifique de précision.

Jusqu'à présent, on signale deux records; celui de M. Bélanger du Métropole, qui détient le plus haut score pour trois parties, soit 578, et celui de St-Denis, du Lachine, qui détient le plus grand nombre de points dans une partie.

Métropole

Duplessis	114 100 125 — 339
Lamoureux	132 126 190 — 448
Desrosiers	173 146 163 — 482
Bélanger	188 222 173 — 5

LES ALLIES

Le retour du président va hâter les délibérations

M. Wilson étant revenu à Paris, l'on va pouvoir régler bientôt plusieurs questions relatives à la détermination du programme du congrès de la paix — Chef du gouvernement américain et rien de plus — La ligue des nations — En attendant Lloyd George.

Paris, 9. — Le "Temps" se dit en mesure d'affirmer que le président Wilson a officiellement informé M. Clemenceau qu'il ne désire pas être regardé comme le chef de son pays, mais uniquement comme le premier ministre américain. Suivant le "Temps", la constitution des Etats-Unis fait du président non seulement le chef du pays mais aussi le chef du gouvernement, et M. Wilson ne réclamera que les prérogatives de cette dernière position, au Congrès de la paix. En faisant part de son désir à M. Clemenceau, M. Wilson a communiqué des renseignements sur le travail détaillé qui sera confié à chaque délégué américain à la conférence.

Par suite du retour du président Wilson à Paris, plusieurs importantes questions relatives à la détermination du programme du Congrès de la paix qui étaient en voie de solution, seront probablement réglées sous peu. Le président a maintenant une connaissance personnelle des vues de quelques-uns des premiers ministres sur ces questions, et il a pu compléter par ses observations durant son voyage en Italie. Durant ses visites en Angleterre et en Italie, M. Wilson s'est tenu en communication avec les membres de la délégation américaine, à Paris, et il est évident par les vues de quelques personnalités officielles, que la solution de diverses questions va marcher plus rapidement, à présent.

Dans la conversation de M. Wilson avec le colonel House, mardi soir, il a été question de l'attitude de M. Clemenceau et de lord Robert Cecil, touchant la ligue des nations. Le président a obtenu de nouveaux renseignements sur les vues de ces deux hommes d'Etat. Hier, le colonel House et M. Lansing ont conféré avec lord Robert Cecil qui est une autorité anglaise en matière de ligue des nations. On peut donc tenir pour certain que dans quelques jours la conférence interalliée sera en état de tenir ses premières séances.

Les premières conférences entre le président Wilson, ses collègues et les premiers ministres de l'Entente auront peut-être lieu à la fin de cette semaine. Ces conférences développeront les conversations engagées entre les membres des diverses délégations et entre les divers

groupes. On compte que ces réunions acquerront plus tard une grande importance mais on peut dire à présent que des résultats de valeur ont été atteints et que le terrain est déblayé pour l'ouverture des négociations.

Les conférences, que M. Wilson et les premiers ministres de l'Entente ont sur le point de tenir, ont trait à des questions d'une importance fondamentale. Ces hommes d'Etat traceront le programme du congrès de la paix, sujet à l'approbation de tous les délégués réunis. Les plénipotentiaires japonais ont déjà participé à certaines phases des discussions entre les groupes.

Il est entendu que la première question à l'étude dans les conférences entre le président Wilson et les premiers ministres est celle de la représentation des puissances qui veulent prendre part au congrès. Viendra ensuite la question de la ligue des nations que l'on regarde comme le fondement sur lequel se basent les traités de paix et la délimitation des frontières. Par rang d'importance, le problème qui sera ensuite étudié est la neutralisation des cours d'eau internationaux, en particulier les Dardanelles, l'Escaut et le Danube. Il est probable qu'entre les questions importantes débattues ensuite, "l'usage des hautes mers" aura la prééminence. Il est peut-être significatif que cette phrase est maintenant substituée à la vieille formule de la "liberté des mers", mais il n'est pas encore possible de déterminer en quoi consiste la distinction.

Vance McCormick, président de la commission américaine du commerce en temps de guerre et d'autres experts américains sont en route vers Paris. Ils seront consultés lorsque les questions dans lesquelles ils sont passés maîtres viendront sur le tapis.

M. Orlando et le baron Sonnino, respectivement premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Italie, doivent parvenir à Paris, ce matin, et l'on attend un message de M. Lloyd George. S'il ne peut venir à temps, l'assemblée du conseil de guerre suprême des Alliés que M. Clemenceau veut tenir aujourd'hui, sera ajournée jusqu'à l'arrivée du premier ministre anglais.

ETATS-UNIS

L'ACCUSATION JUGÉE FONDÉE

LES CINQ CHEFS SOCIALISTES TRADUITS EN COUR FEDERALE POUR VIOLATION DE LA LOI DE L'ESPIONNAGE ONT ETE TROUVES COUPABLES ET ADMIS SOUS UN FORT CAUTIONNEMENT.

(Service de la Presse Associée)
Chicago, 9. — Les cinq chefs socialistes jugés pour conspiration de violation de la loi à l'occasion du jury hier après-midi en Cour fédérale: ce sont le député Victor L. Berger, éditeur du "Leader" de Milwaukee; Adolph Germer, secrétaire du parti national socialiste; William F. Kruse, éditeur du "Young Socialist"; Irwin St-John Tucker, écrivain et orateur; J. Louis Engdahl, éditeur de l'"American Socialist".

Les condamnés étaient accusés d'avoir écrit des articles et fait des discours de nature à provoquer de l'insubordination dans l'armée et la marine et à retarder l'enrôlement, sous le régime de la conscription sélective. La condamnation varie d'une à vingt années de prison, ou d'une amende de \$1,000 à \$20,000 ou des deux à la fois, à la création du juge Landis qui annoncera plus tard les sentences. Les avocats des accusés ont immédiatement fait une requête pour un nouveau procès. Le juge a fixé au 23 l'audition de cette requête. Les condamnés ont été admis sous caution moyennant \$10,000. M. Seymour Stedman a déclaré que l'on portera cette cause à la Cour suprême des Etats-Unis, si nécessaire.

POETE ACCUSE

New-York, 9. — Herman Schefauer, poète et auteur de San Francisco, né de parents allemands, a été accusé de trahison par le grand jury fédéral. Il est accusé d'avoir, durant un séjour à Berlin, aidé la cause allemande par des articles dans le "Continental Times", journal publié par le bureau de propagande allemande.

LES DEMANDES DE LA CIE BELL

(Service de la "Canadian Press")
Ottawa, 9. — La commission des chemins de fer a entendu hier la cause de la Cie de Téléphone Bell qui demande une augmentation de ses taxes. Le procureur de la compagnie a terminé sa preuve.

Avant la fin de la séance, M. I. S. Fairty, représentant Toronto et Hamilton, a déclaré que la demande de la compagnie devrait être rejetée ou renvoyée à un an plus tard. La compagnie, a-t-il dit, a mis en caisse des sommes extraordinaires pour dépréciation, et amassé un gros surplus qui pourrait être appliqué aux dépenses d'opérations avant qu'une augmentation de taxes soit demandée.

M. H. D. Gordon, de Toronto, a ajouté que la compagnie afficherait un surplus d'environ un million de dollars en 1919.

M. Lawrence MacFarlane, représentant la compagnie, s'est étonné que les procureurs opposés sembleraient attendre qu'elle soit ruinée avant de demander une augmentation de taxes.

Sir Henry Drayton s'est contenté de remarquer que la compagnie avait un surplus de \$3,200,000, lequel, croit-il, pourrait être employé pour suffire aux augmentations de dépenses.

M. MacFarlane croit qu'il est nécessaire pour la compagnie de maintenir un surplus afin de s'occuper des affaires de l'avenir. Sir Henry Drayton a ajouté que la compagnie avait réalisé des surplus qui auraient pu être conservés sous une telle forme, de façon à couvrir les dépenses nécessaires de l'avenir.

Les prix élevés des matériaux et de la main-d'œuvre qui ont existé durant la guerre, diminueront, a ajouté M. Fairty. En plus, les obligations ordinaires de la compagnie sont considérées comme de l'or sur le marché et elles sont cotées à environ 130.

La discussion se continuera à une séance spéciale qui aura lieu à Ottawa le 22 janvier, quand Montréal et Toronto soumettront leur cas.

La Commission siègera aussi à Toronto le 13 et à Montréal le 16.

ÉTATS PROHIBITIONNISTES

Chicago, 9. — Les états du Maine, du Tennessee et de l'Idaho se sont déclarés en faveur du mouvement prohibitionniste ce qui porte à 22 le nombre des états en faveur de l'amendement constitutionnel proposé au sujet de la prohibition. Trente-six états en assureraient la majorité.

Les Sénats de l'Illinois et de la Virginie Ouest ont aussi voté en faveur de la ratification. Les états du Wisconsin, du Minnesota, de l'Iowa et du Missouri, se prononcèrent sous peu au sujet de l'amendement.

Le Maine s'est déclaré favorable à l'amendement par un vote de 120 à 22. Le Tennessee a rendu un vote presque unanime en faveur de la prohibition. L'Idaho a aussi ratifié l'amendement.

POUR SAUVER UNE FEMME

New-York, 9. — Un agent de police du nom de Michael Gleason, attaqué par quatre bandits alors qu'il se portait au secours d'une jeune femme de 18 ans, Mme Anna Dawder, engagée dans une bataille avec eux, a été d'un coup de revolver un homme identifié comme étant Peter Printey, débaucheur et en a blessé un autre gravement.

Ce n'est qu'après une lutte très rude où il n'avait pas l'avantage qu'il se décida à faire usage de son arme. Inutile d'ajouter que les malfaiteurs ont pris rapidement la fuite.

FAITS DIVERS

LE FEU RASE UNE FABRIQUE

LA MANUFACTURE DE PORTES ET FENETRES DE H. MATHIEU & CIE, RUE CLARKE, A ETE, CE MATIN, LA PROIE DES FLAMMES ET A SUBI UNE DESTRUCTION COMPLETE.

Un incendie a détruit complètement, ce matin, la manufacture de portes et fenêtres H. Mathieu & Cie, Nos 14 et 16, rue Clarke, et a causé plusieurs mille dollars de dégâts au matériel remis dans les arrière-boutiques.

Le feu faisait rage à l'arrivée des pompiers, des gerbes de flammes jaillissant de toutes les ouvertures et du toit de l'édifice. Une seconde alarme fut donnée, amenant sur les lieux tous les pompiers des districts environnants. Après une heure et quart d'un bon travail, les flammes ont été maîtrisées.

Le service des tramways a été interrompu sur la rue Clarke jusqu'à 8 heures.

L'établissement Mathieu comprend deux blocs à deux étages, de 60 à 80 pieds de longueur; c'est le second incendie qui y fait ses ravages depuis deux ans.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES.

Le mécanicien William Burkett, âgé de 43 ans, domicilié au No 99, rue Laurier, est mort hier après-midi, à l'hôpital Royal Victoria, des suites de l'accident dont il a été victime, aux chantiers Fortin, le 31 décembre dernier. La soupe de sûreté de sa locomotive avait sauté et Burkett s'était infligé des brûlures très graves au visage et au corps. On conservait d'ailleurs très peu d'espoir de lui sauver la vie.

HEURTE PAR UNE AUTO.

Un garçon de 12 ans, Camille Leurs, domicilié au No 525, rue St-Christophe, a éprouvé de douloureuses blessures au côté, hier soir, alors qu'il fut frappé violemment par une automobile, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Denis. Le chauffeur du véhicule la reconduisit chez lui. Son état est déclaré sérieux du fait qu'il souffre aussi de contusions internes. La police a été chargée de faire enquête.

LES VICTIMES DE LA GRIPPE.

Au cours de la première semaine de janvier, d'après les statistiques officielles publiées par le Dr Boucher, il a été rapporté au bureau d'hygiène, 38 nouveaux cas d'influenza dont 16 ont entraîné la mort. Hier décès ont été rapportés le 8 janvier, 6 le 9, et un seul décès le 10.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE RUSSE

C'est dimanche prochain, à trois heures de l'après-midi, que nous aurons l'avantage d'entendre le célèbre orchestre symphonique russe dirigé par M. Modest Altschuler. Ce sera encore à notre jeune impresario, M. Louis H. Bourdon, à qui nous devons cette audition. Les succès de ce concert est assuré à en juger par la forte demande de billets; la vente a commencé ce matin chez Archambault ainsi qu'au théâtre même. Ces deux endroits ont été pris d'assaut et il est probable que d'ici demain, il restera peu de billets. L'Orchestre Symphonique Russe commencera le concert avec la deuxième symphonie de Rachmaninoff, et jouera aussi à la demande générale le Poème de l'île de la Mort qui est aussi de Rachmaninoff.

Nous entendrons au cours du mois de février, ce grand compositeur russe dans un récital de piano, car M. Bourdon annonce au public que Rachmaninoff viendra à Montréal le 9 février; ce sera aussi un événement artistique peu ordinaire que d'entendre Rachmaninoff lui-même. Inutile de prédire le succès qu'obtiendra ici encore une fois l'Orchestre Symphonique Russe qui, cette année, vient composé de 55 exécutants, et avec un chef d'orchestre comme Modest Altschuler. Quel régal encore pour nous tous, et rendons-nous en foule dimanche au Majesty.

EFFETS DE LA GRÈVE A BUENOS-AYRES

(Service de la Presse Associée)
Buenos-Ayres, 9. — La grève des ouvriers du port a pratiquement paralysé les transports, et aucun navire battant le pavillon de l'Argentine n'a pu lever l'ancre, les marins ayant quitté l'embarcadere. Les communications se trouvent ainsi rompues avec Montevideo et autres ports du fleuve.

Les transports étrangers sont aussi empêchés par la grève des équipages des remorqueurs. Quelques navires venant d'Europe sont entrés sans leur concours, en dépit des fortes pénalités imposées. Les journaux ont consacré plusieurs colonnes aux conflits d'hier avec les grévistes, publiant des cartes qui montrent les retranchements occupés par les grévistes et ceux de leurs adversaires.

SUSCEPTIBILITÉ DIPLOMATIQUE

Athènes, 9. — Suivant un rapport reçu, ici, de Smyrne, après le départ du consul autrichien, le directeur de l'hôpital autrichien, à Smyrne, Asie Mineure, a hissé le drapeau français sur l'hôpital, croyant que la France est la protectrice des institutions catholiques romaines dans le Levant. Le consul italien, dit-on, a exigé que le drapeau français fût immédiatement remplacé par le drapeau italien. Le directeur de l'hôpital a refusé. Le consul italien, ajoute la dépêche, a alors demandé aux autorités militaires turques d'arrêter le directeur. On rapporte que le directeur a été mis sous arrest et placé à bord d'un navire de guerre italien.

Dupuis Frères

Vente Spéciale à .89, demain

Articles pour hommes

CHEMISES négligées, poignets français, genre veston, jolis dessins à rayures; grandeurs 14 à 16 1/2. Spéc. .89

SOUS-VÊTEMENTS de laine écossaise, très chauds et de bonne qualité, aussi sous-vêtements à envers laineux, marque Penman, corps et caleçons, grandeurs 34 à 44. Val. jusqu'à 2.00. Spéc. .89

CHAUSSETTES de laine, noires et grises, par côtes, qualité solide, pesanture moyenne; grandeurs 10, 10 1/2 et 11. Rég. 1.00. Spéc. .89

JOLIES BLOUSES en fil et percale, collet à même, à rayures de couleurs, faites très amples; grandeurs 12 à 14. Val. 1.35 pour. .89

CRAVATES, forme bout flottant, larges et longues, dans de jolies teintes. Val. de 1.50 et 2.00 pour. .89

Au rez-de-chaussée.

Complets et paletots

COMPLETS pour garçons de 16 à 17 ans, genre Norfolk, collette bouffante, en serge "Union" bleu marin. Prix. 2.95

En tweed mélangé brun. Prix. 4.95

PALETOTS D'HIVER pour garçons de 10 à 16 ans; genre Ulster, collet convertible, avec grande ceinture, en tweed diagonal brun. Val. de 13.00 à 15.00 pour. 10.95

SPECIAL DE 9 A 10 H. A.M.

CULOTTES bouffantes pour garçons de 10, 11 et 12 ans, en tweed mélangé brun. Val. 2.00 pour. 1.39

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

Claques et pantoufles

CLAQUES POUR HOMMES ET JEUNES GENS, lignes et pointures désassorties. Val. jusqu'à 1.50. Tant que le lot durera. 89

PANTOUFLES pour garçons, tweed foncé, semelle de cuir, pointures de 11 à 2. Val. de 1.25 pour. 89

Au rez-de-chaussée.

Tissus lavables

Des grandes occasions pour vendredi. Prix spéciaux pour la grande vente de blanc de janvier.

SHIRTING BLANC OXFORD, brin double, dessins à rayures de couleurs pour chemises d'hommes, couleurs indéfectibles. Val. de 1.00 la verge pour. 89

CREPE DE COULEUR ET CREPON DE FANTAISIE, assortiment de patrons choisis, pour robes, etc. Couleurs indéfectibles. Val. de .45 la verge, 2 1/2 verges. Spéc. .89

NOTRE MEILLEURE VALEUR

GUINGAN A TABLIERS, une verge de largeur, carreaux de grandeurs assorties, en bleu et blanc, etc. Val. de .30 la verge. Très spécial, 4 verges pour. 89

Au rez-de-chaussée.

Fournitures de maison

STORES pour fenêtres, toile beige, bons ressorts; grandeur 37 par 82 pouces. Val. de 1.09 pour. 89

CRETONNE ombrée, 36 pouces de largeur, appropriée pour tentures, draperies ou couvertures de meubles. Spécial. 89

COINS de rideaux en point brodé suisse, 54 à 60 pouces de longueur. Val. de 1.09 pour. 89

TRES SPECIAL

PRELART anglais, 4 verges de largeur, 3 dessins seulement, dessins à carreaux. Val. de 1.25. Spécial pour vendredi. 89

GRETONNE ou satinette pour draperies, rideaux ou ouvrages de fantaisie, 36 pouces de largeur. Val. de .75 la verge, 2 verges pour. 89

Au troisième.

Au comptoir des bas

BAS "Worsted" à côtes larges, pour dames et enfants, qualité pure laine, en noir seulement; pointures 7 1/2 à 10. Prix. 89

BAS DE COTON ouaté, unis, pour dames, en brun foncé et noir, pointures 8 1/2 à 10. Rég. 59. Spéc. 2 paires pour. 89

BAS DE COTON à côtes fines et larges, pour dames et enfants, pointures 7 à 10. Rég. 59, 2 paires. 89

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE DUPUIS

LICENCE DU CONTROLEUR DES VIVRES DU CANADA, No 8-478.

Téléphones votre commande d'épicerie ce soir, avant 10 heures. Appelez Est 8000. 9 téléphones à votre service.

SPECIAL DU JEUDI SOIR, DE 4 A 10 H. PAR TELEPHONE.	Marmelade d'ananas Wagstaff, jarre 1 lb. 40
Fèves blanches, 2 livres 1.19	Marmelade de gingembre, jarre 1 lb. 40
Savon Comfort, 6 morceaux pour. 42	Confitures aux pommes de Wagstaff, la jarre 1 lb. 40
Farine préparée Brodie, le paquet de 6 livres. Rég. 59. 51	Confitures aux fraises, framboises, gadelles noires, cerises, abricots de Wagstaff, la chaudière de 4 livres. 1.09
Avec commande d'épicerie.	Gingembre cristallisé de Wagstaff, la boîte. 35
MEILLEUR SUCRE GRANULÉ	Confitures aux fraises ou framboises de E. D. Smith, la jarre 1 lb. 33
10 livres du meilleur 1.09	Confitures aux pêches, la jarre 1 lb. 30
Avec commande d'épicerie.	Géline aux pommes de E. D. Smith, la parre 25, 30 et. 35
MEILLEUR BEURRE DE CRÈMERIE, la livre. 56	Cacao Fry, la boîte 1/2 lb. 25
SPECIALS POUR VENDREDI	Café condensé Reinder, la boîte de 7 livres. Rég. 56 pour. 44
Topioca Minute. Le paquet de 20. 12 1/2	Avec commande d'épicerie.
Farine Ogilvie ou Rég. 56 pour. 44	Farine à crêpe "Aunt Jemima", le paquet. 30
Avec commande d'épicerie.	Farine de sarrasin, la lb. 10
Farine à crêpe "Aunt Jemima", le paquet. 30	Sucre d'érable pur, la lb. 30
Farine de sarrasin, la lb. 10	Olives "Lunch Queen", la boîte de 20, 25, 30 et. 40
Sucre d'érable pur, la lb. 30	Vinaigre "Malt" pur, la bouteille. 18
Olives "Lunch Queen", la boîte de 20, 25, 30 et. 40	Poivre blanc, la lb. 39
Vinaigre "Malt" pur, la bouteille. 18	Moutarde moutue, la lb. 39
Poivre blanc, la lb. 39	Sel de table, le sac. 06
Moutarde moutue, la lb. 39	Fèves au lard Clark, 15, 18, 22, 25 et. 25
Sel de table, le sac. 06	Soupe aux tomates de Clark, 2 boîtes pour. 25
Fèves au lard Clark, 15, 18, 22, 25 et. 25	Soupe d'érable pur de Clark, 2 boîtes pour. 25
Soupe aux tomates de Clark, 2 boîtes pour. 25	Spaghetti préparé de Clark, la boîte 12, 20 et. 38
Soupe d'érable pur de Clark, 2 boîtes pour. 25	Marmelade d'orange Wagstaff, Lindner et Sheriff, la chaudière de 4 livres. 32
Spaghetti préparé de Clark, la boîte 12, 20 et. 38	Confitures pures de Wagstaff, aux fraises, framboises, la jarre 1 lb. 32
Marmelade d'orange Wagstaff, Lindner et Sheriff, la chaudière de 4 livres. 32	Confitures pures de Wagstaff, aux casis noirs ou aux pêches, la jarre 1 lb. 32
Confitures pures de Wagstaff, aux fraises, framboises, la jarre 1 lb. 32	Marmelade d'orange pure, de Wagstaff, jarre 1 lb. 29
Confitures pures de Wagstaff, aux casis noirs ou aux pêches, la jarre 1 lb. 32	
Marmelade d'orange pure, de Wagstaff, jarre 1 lb. 29	

Dupuis Frères
LIMITÉ
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.



C'EST ICI

La Grande Occasion des Fourrures de Distinction

Vente Annuelle de Janvier

RABAIS CONSIDERABLE

SUR NOS

MANTEAUX, PARURES ET PIÈCES SÉPARÉES

FAITS DE TOUTES LES FOURRURES

FASHIONABLES

Parini toutes les ventes de fourrures, vous trouvez celle de la maison Desjardins d'une incontestable supériorité. Elle surpasse les autres par le genre et la qualité de ses articles, dont la valeur, reconnue et appréciée, assure les achats les plus avantageux aujourd'hui à Montréal.

Acheter des fourrures en ce moment est assurément très sage; mais, avant d'aller ailleurs et de payer un prix quelconque, veuillez examiner ce que nous vous offrons.



Vous trouverez chez nous le degré d'excellence ou de modération que vous désirez. Vous réaliserez en outre la plus grande économie possible et recevrez la plus complète satisfaction.

NOS CLIENTS DE L'EXTERIEUR ménageront leur temps et leur argent en descendant tout droit chez DESJARDINS.

Chas Desjardins & Co
Limitée

130 SAINT-DENIS